



**HAL**  
open science

## Saint-Chaffre de Faugères, première approche d'une église rurale, de la villa alti-médiévale à l'édifice actuel

Franck Brechon, Eric Rouger

► **To cite this version:**

Franck Brechon, Eric Rouger. Saint-Chaffre de Faugères, première approche d'une église rurale, de la villa alti-médiévale à l'édifice actuel. [Rapport de recherche] Commune de Faugères. 1999. halshs-01099813

**HAL Id: halshs-01099813**

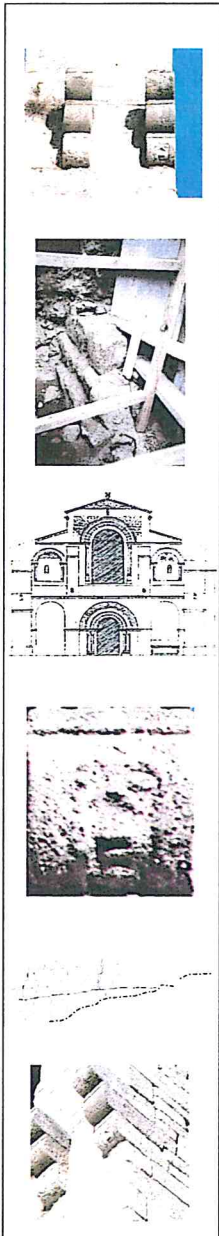
**<https://shs.hal.science/halshs-01099813>**

Submitted on 15 Mar 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Franck BRECHON  
Eric ROUGER



**SAINT-CHAFFRE DE FAUGERES :**  
première approche d'une église rurale,  
de la villa alti-médiévale à l'édifice actuel

*juillet 1999*

commune de Faugère, Département de l'Ardèche

# SOMMAIRE

Avant propos	p 1
Introduction	p 2
<b>Faugères à la fin du X<sup>e</sup> siècle : la donation de 998 et ses implications</b>	<b>p 4</b>
<b>Les origines de la paroisse Saint-Chaffre au XI<sup>e</sup> siècle</b>	
La fondation de la paroisse Saint-Chaffre de Faugères	p 7
La première église Saint-Chaffre	p 8
Le grand bâtiment presbytéral	p 10
Un édicule secondaire au sud ?	p 12
Le cimetière et la topographie extérieure	p 13
<b>Une église paroissiale romane et son presbytère à la fin du XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècle</b>	<b>p 15</b>
Une nouvelle église romane	p 15
Des bâtiments presbytéraux inchangés ?	p 17
<b>La mise en défense du site au XIV<sup>e</sup> siècle : de l'<i>ecclesia</i> au <i>castrum</i></b>	<b>p 19</b>
La fortification des bâtiments (église et presbytère)	p 19
Les remparts sud et est	p 21
L'évolution du presbytère	p 23
Un second édicule au sud ?	p 25
L'occupation de la cour et le cimetière	p 25
<b>L'évolution du site après le Moyen Age</b>	<b>p 27</b>
Les modifications apportées à l'église	p 27
Les modifications apportées à la cour et au cimetière	p 28
Les modifications apportées au presbytère	p 29
<b>Conclusion</b>	<b>p 31</b>
Table des figures	p 33

## Avant propos

L'étude historique et archéologique que nous présentons n'aurait probablement jamais vu le jour sans la conjonction de trois événements essentiels quant à la compréhension du dossier.

Le premier, qui est le plus important, reste attaché à la perspicacité et à la personnalité de Monsieur Jean Pascal, premier citoyen de la commune de Faugères, dont l'originalité de la démarche fut d'intégrer dans une même procédure deux étapes habituellement distinguées par les acteurs traditionnels du patrimoine : une étude du site du prieuré et son projet de mise en valeur. Ce fait reste à nos yeux suffisamment rare pour mériter d'être signalé. Pour ces raisons essentielles mais aussi pour la disponibilité, l'érudition et la qualité de l'écoute dont il a fait preuve pendant le déroulement complet de l'étude, nous voulons lui témoigner toute notre reconnaissance.

Le deuxième élément significatif dans l'élaboration du dossier d'étude est la découverte de divers éléments médiévaux par la commune, lors de travaux de mise en valeur. L'exhumation du cimetière et d'une longue section de rempart a motivé une première intervention conduite sur les directives du Service régional de l'Archéologie par l'A.F.A.N.

Ne souhaitant pas en rester sur le bilan négatif de cette intervention, la commune nous a contactés lors du colloque consacré à l'histoire de la congrégation chaffrienne tenu au Monastier en novembre 1997. C'est donc dans ce cadre que nous avons entrepris l'étude du site.

## Introduction

Appelés à conduire un travail de mise en valeur du patrimoine au travers d'une étude de bâti, il nous est vite apparu que le site de Faugères pouvait se révéler intéressant à plusieurs autres titres, en apportant des données de terrain à la compréhension de problèmes historiques plus globaux. C'est donc dans cette double perspective que nous nous sommes alors placés.

Tout d'abord, nous sommes avec la paroisse Saint-Chaffre de Faugères en face de l'un des seuls exemples vivarois de fondation de paroisse médiévale que l'on puisse cerner, tant au plan des modalités qui ont débouché sur la création de la paroisse qu'en terme de chronologie.

Ensuite, par-delà les modifications apportées au bâtiment des XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle, il est devenu possible d'apporter des éléments matériels contribuant à la connaissance de ce qu'était un simple presbytère rural sur cette période. En effet, si l'archéologie s'est souvent attachée à travailler sur les lieux de culte eux-mêmes, rares sont les études qui ont porté sur les bâtiments curiaux en milieu rural.

Enfin, le site de Faugères illustre la mise en défense des campagnes pendant la guerre de Cent Ans et apporte un exemple bien conservé de fortification d'église débouchant sur la constitution d'un véritable petit fort.

C'est donc autour de ces trois thèmes que nous avons travaillé et qui, outre l'intérêt historique général, nous permettent de proposer une mise en valeur pédagogique du site .

Partant de ce triple questionnement historique, nous avons essayé d'établir une méthode de travail globale associant intimement les différents types de sources offertes à l'historien : étude de texte, apports de l'archéologie et étude du bâti conservé. Dans ce cadre, le site de Faugères nous a même rapidement paru constituer un cas exemplaire tant par les échecs des opérations précédentes que par ses possibilités propres.

Le travail documentaire a pour l'essentiel consisté à consulter systématiquement l'ensemble du fonds de l'abbaye de Saint-Chaffre, établissement monastique vellave possédant l'église de Faugères de sa création à la Révolution. Comme nous le verrons, ce chartier nous a essentiellement apporté des données sur la période X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle. Ensuite, nous avons mis à profit l'abondant minutier notarial de la ville voisine de Joyeuse, accompagné du seul registre notarié médiéval émanant de Faugères même. Pour finir, la période post médiévale a été abordée au travers de sources de différentes provenances, en utilisant avant tout le compte-rendu de la visite pastorale de 1675 qui nous donne un état des lieux à la sortie des premières guerres de religions.

L'étude du bâti a été considérée comme le prolongement des méthodes qui sont appliquées lors de fouilles archéologiques. Ainsi, nous avons soigneusement remplacé chaque

composante de l'édifice dans son proche environnement, en s'assurant des liens chronologiques qui l'unissent aux parties voisines et à la topographie initiale des lieux que l'on peut restituer dans ses grandes lignes. Ceci permet de dégager rapidement les principales phases de la vie des bâtiments.

Pour finir, la source archéologique, que nous considérons comme un document à part entière sans la réduire au statut de discipline "auxiliaire" de l'histoire, ne nous a malheureusement pas fourni tous les renseignements que l'on aurait pu être en droit d'en attendre. Il faut en effet insister sur l'incongruité qu'aurait constituée une demande supplémentaire d'autorisation de sondage sur le site, compte-tenu du précédent intervenu sur la commune en juin 1997 (1). Nous avons donc choisi de ce point de vue de limiter notre travail aux seuls constats encore visibles dans les sondages de l'A.F.A.N., et en quelques autres points du site où divers travaux d'aménagements anciens nous permettaient d'apercevoir une esquisse de stratigraphie.

---

1) Deux jours de terrain limités à quelques observations superficielles.

## Faugères à la fin du X<sup>e</sup> siècle : la donation de 998 et ses implications

Faugères apparaît pour la première fois dans la documentation en 998 (2). Cette année, Etienne, vicomte de Gévaudan, et sa femme *Angelmoda*, donnent à l'abbaye de Saint-Chaffre et à l'abbé *Wido* un certain nombre de leurs biens afin que soit fondé un monastère soumis à cette dernière abbaye. Le centre de ces biens, constitué de l'église Saint-Gervais et Saint-Protas de Langogne, en Gévaudan. Parmi les autres biens associés à l'église Saint-Gervais et Saint-Protas, on relève *in comitatu vivariensi, in vicaria Bauzonica, villam quae dicitur de Felgerias, cum vineis, campis, silvis et omnibus adjacentiis suis, valentem viginti mansos vel amplius* (3). Il n'est alors pas question d'une quelconque église et encore moins d'une paroisse, mais simplement d'un domaine foncier et de ses terres, le tout ayant la valeur d'une vingtaine de manses qui s'en partagent l'espace. Cette première mention pose plus de questions qu'elle n'en résout sur la situation de Faugères en 998.

Tout d'abord, il est permis de se demander pourquoi un vicomte de Gévaudan intervient dans un ressort territorial qui ne semble de prime abord pas être le sien. On peut proposer deux hypothèses. D'une part, il peut posséder cette *villa* à titre personnel et il en dispose de fait comme il l'entend : ce n'est pas celle que nous privilégierons dans la mesure où les structures de la propriété foncière contredisent cette situation. En effet, rares sont les *villae* à être totalement détenues par un seul propriétaire à titre d'alleu. D'autre part, il est possible que la villa de Faugères soit en fait un fisc royal accaparé par le détenteur de l'autorité publique, en l'occurrence le vicomte de Gévaudan, qui en dispose alors comme s'il s'agissait d'un bien privé. Cette dernière hypothèse, aussi séduisante soit-elle, n'en soulève pas moins le problème de la présence à un titre public en Vivarais d'un vicomte, en l'occurrence celui de Gévaudan ; mais d'autres exemples similaires sont connus par ailleurs, et les limites des circonscriptions alti médiévales sont loin d'être connues et ne recouvrent sans doute pas directement celles de la fin du Moyen Age (4).

Ensuite, par-delà le statut public ou privé de la terre de Faugères, se pose la question de la paroisse primitive dont dépendait la *villa*. Nous ne disposons d'aucun élément documentaire probant en la matière, mais quelques indices convergents permettent de proposer une solution. Tout laisse en effet penser que la villa de Faugères ressortait initialement de la paroisse de Saint-Pierre-de-Payzac.

---

2) Cartulaire de Saint-Chaffre, n° CCCLXXVI, p. 130-132.

3) " Dans le comté de Vivarais, dans la viguerie de Bauzon, la villa appelée Faugères avec les vignes, les champs, les bois et toutes ses dépendances pour la valeur de 20 manses ou plus.

4) Laffont (P.-Y.) : *Châteaux, pouvoirs et habitats en Vivarais, X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles*, thèse, université Lyon II, vol. 3, p. 73.

Tout d'abord, la morphologie des limites paroissiales actuelles (5), dont on sait en général qu'elles n'ont que très peu variés depuis l'achèvement de leur mise en place au Xe siècle, suggère un ensemble primitif regroupant Saint-Genest-de-Beauzon, Saint-Pierre-de-Payzac, Saint-Chaffre-de-Faugères, et peut-être Saint-Appolinaire-des-Assions, présentant des contours réguliers et cohérents (6). Ce n'est ensuite qu'au sein de ce premier ensemble que les paroisses de Saint-Chaffres au nord et de Saint-Genest au sud ont très probablement été démembrées. Il en résulte d'ailleurs que celles-ci sont de taille bien moindre que Saint-Pierre-de-Paysac, ne regroupant que les terres les plus marginales de l'ensemble initial ce qui est une configuration que l'on retrouve pour de nombreux démembrements de circonscriptions anciennes, qu'il s'agisse d'un *ager* subdivisé en mandements ou de la paroisse initiale en nouvelles paroisses.

En outre, l'antériorité de Saint-Pierre-de-Payzac sur Saint-Chaffre-de-Faugères ne fait aucun doute. Le toponyme Payzac, formé sur la base d'un nom d'homme suivi d'un suffixe en *-acum*, renvoie directement à l'Antiquité ou au très haut Moyen Age. Pour sa part, le vocable Saint-Pierre peut lui aussi évoquer une fondation ancienne, probablement du très haut Moyen Age, même si quelques doutes subsistent sur la qualité de marqueur chronologique de ce dernier. La paroisse de Saint-Genest-de-Beauzon semble moins ancienne. Le vocable de Saint-Genest nous renvoie en effet aux siècles carolingiens et non à la période mérovingienne. Son antériorité sur Saint-Chaffre-de-Faugères ne fait toutefois pas de doute, puisque Saint-Genest figure expressément dans le *Breve de obedentiis canonicorum vivariensium* présentant un état des dépendances du chapitre cathédrale de Viviers dans le courant du Xe siècle (7), alors que nous savons que Faugères n'était alors qu'une simple *villa*.

Pour finir, le sort de ces trois paroisses est lié tout au long du Moyen Age. Elles sont toutes les trois possession de l'abbaye de Saint-Chaffre et on peut même se demander si la donation de la *villa* de Faugères à cet établissement en 998 n'a pas été guidée par sa présence déjà ancienne dans le secteur. On ne peut toutefois rien affirmer en la matière, aucun document n'apportant de précision sur la date d'acquisition de Saint-Pierre-de-Payzac et Saint-Genest-de-Beauzon par Saint-Chaffre : on sait seulement que ces deux églises sont déjà des possessions chaffriennes au moment de la rédaction du cartulaire abbatial à la charnière des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles (8). Il est d'ailleurs très logique de penser que c'est en étant en possession de la paroisse Saint-Pierre-de-Payzac que l'abbaye de Saint-Chaffre a pu en démembrer la paroisse de Saint-Chaffre-de-Faugères sans soulever une virulente opposition qui n'aurait pas manqué de surgir si un autre patron s'était vu léser de la sorte. Par ailleurs, lorsque les possessions de Saint-Chaffre

---

5) Cf. fig. 2, restitution des limites paroissiales

6) Sur cette méthode d'identification des paroisses primitives par étude des limites paroissiales actuelles, cf. : Aubrun (M.) : *La paroisse en France des origines au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1986, p. 15.

7) Laffont (P.-Y.) : p. 73.

8) Laffont (P.-Y.) : "L'abbaye de Saint-Chaffre et le Vivarais (Xe-XIII<sup>e</sup> siècles, premier essai de cartographie historique", *Les bénédictins de Saint-Chaffre du Monastier, histoire et archéologie d'une congrégation*, Le Monastier, 1998, p. 108 et 110.



dépendant du prieuré de Langogne sont énumérées dans le cartulaire de l'abbaye, entre 1086 et 1136, Payzac, Saint-Genest et Faugères forment un ensemble cohérent : *De ecclesiis Lingoniae in Vivariensi pago. Monasterium Sancti gervasii lingoniae habet plures ecclesias in eodem episcopatu, id est Sancti Genesii unam de Rama, Sancti Petri de Paisaco aliam, Sancti Theoffredi de Felgeriis tertiam ; ecclesiam Sancti Martini de Monte Cœlico cum illa de Tina Sancti Laurentii, ecclesiam de balneis et illam Sancti Vincentii de Cellario, ecclesiam Sancti Albani et illam Sancti Sebastiani de Conculas, et ecclesiam Sancti Clementis iuxta fluvium Ilerium et aliam non longe positam ab illa Sancti Stephani* (9). Les trois églises de Saint-Genest, de Saint-Pierre et de Saint-Chaffre, par delà leur proximité géographique évidente ne seraient-elles pas aussi associées du fait de leur origine commune ?

La donation de 998 pose une dernière série de question. Quelle est la nature du peuplement et de l'habitat dans cette *villa* de Faugères et dans les vingt manses qui lui sont associés. Remarquons tout d'abord que les limites de la villa, perpétuées par celles de la paroisse correspondent pour l'essentiel probablement à celles de la commune actuelle. C'est donc dans tout l'espace communal actuel qu'il faut chercher à localiser la vingtaine de manses de 998, mais le fait qu'ils ne soient pas nommés interdit de pouvoir les positionner avec précisions. Il est toutefois probable que nombre d'entre eux correspondent aux pôles d'habitat que l'on peu identifier au travers de la documentation tardi médiévale et qui constituent encore l'armature du peuplement actuel de la commune. A quelle réalité correspond la *villa* en elle même ? Y a-t-il en son centre un grand domaine tel qu'il a été défini au travers des polyptyques carolingiens illustrant la situation des espaces septentrionaux de l'Empire carolingiens ? Sans doute que non et il est maintenant assuré que la structure domaniale classique ne s'est pas implantée dans le midi. La villa y correspond en fait à une simple circonscription territoriale subdivisée en manse, mais ne possédant pas pour autant de centre à proprement parler. Il ne faut donc probablement pas chercher à trouver des vestiges de *curtis* à proximité même de l'église de Faugères.

---

9) cartulaire de Saint-Chaffre, n° CCLXXIII p. 94 : De l'église de Langogne dans le pagus de Vivarais. Le monastère Saint-Gervais de Langogne possède plusieurs églises dans ce diocèse : l'une est Saint-Genest de Rama (Saint-Genest-de-Beauzon), une autre, Saint-Pierre de Payzac, une troisième, Saint Théofrède de Faugères ; l'église Saint Martin de Montselgues avec celle de Saint-Laurent de Thines, l'église de Balneis (Saint-Laurent-les-Bains) et celle de Saint-Vincent de Cellario (Cellier-de-Luc), l'église de Saint-Alban (Saint-Alban-en-Montagne) et celle de Saint-Sébastien de Concoules, l'église de Saint-Clément (Saint-Clément, commune de Pradelles) au bord du fleuve Allier et une autre qui est proche de celle la, Saint-Etienne (Saint-Etienne-du-Vigan).

## Les origines de la paroisse Saint-Chaffre au XI<sup>e</sup> siècle

Cette première étape de l'implantation chaffrienne à Faugères, qui suit immédiatement la donation de la villa en 998 n'est pas l'une des mieux renseignée, qu'il s'agisse de la documentation écrite ou de la documentation archéologique. Quelques données permettent toutefois de cerner les premiers éléments de la présence ecclésiale.

### La fondation de la paroisse Saint-Chaffre de Faugères

C'est donc dans le territoire de la villa de Faugères donné à l'abbaye de Saint-Chaffre que cette dernière fonde une église à laquelle elle confère le vocable de son propre saint patron : Sancti Theoffredi, soustrayant alors à la paroisse Saint-Pierre-de-Payzac le territoire de la villa devenue paroisse. La pratique qui consiste à donner à l'église nouvellement fondée par l'abbaye le vocable de Saint-Chaffre se rencontre à d'autres reprises pour d'autres fondations abbatiales, comme par exemple à Bruc, à Allier ou encore à Rouret (10). Nous ne disposons toutefois que de peu d'éléments permettant de cerner la date exacte de fondation. Celle-ci a lieu entre 998 date à laquelle Saint-Chaffre entre en possession des lieux et l'abbatiate particulièrement long et actif de Guillaume IV (1084-1136) (11) sous lequel on sait que l'église existe déjà. On peut donc uniquement proposer que l'église de Faugères est une fondation à placer dans les 80 premières années XI<sup>e</sup> siècle. Sans doute que l'abbaye s'est lancée dans la construction d'une église et la structuration d'une paroisse dans les quelques années qui suivent la donation.

Quel statut à dès lors l'église de Faugères au sein de la congrégation chaffrienne ? Malgré la dénomination récente qui fait de Saint-Chaffre-de-Faugères un prieuré, jamais un document médiéval ne nous apporte un élément laissant penser que nous sommes en présence d'un ensemble conventuel desservi par quelques moines. Dès le XI<sup>e</sup> siècle, Saint-Chaffre-de-Faugères n'est mentionné que comme une simple *ecclesia* (12), ce qui est encore le cas en 1179 lorsque Innocent III confirme les possessions abbatiales (13). Le compte de décimes de 1275 qui différencie avec une relative précision les types de paroisses et de lieux de cultes indique là aussi que Faugères n'est qu'une *ecclesia*, ce qui est encore confirmé dans la documentation de la fin du Moyen Age, comme par exemple lorsque Pierrette Audebaldi, de la paroisse *Sancti Theoffredi de Feugeriis* lègue par voie testamentaire en février 1444 un gros au *cappellano curato de Feugeriis* (chapelain curé de Faugères) et six deniers au *curato dicte ecclesie* (curé de

---

10) Laffont (P.-Y.) : "L'abbaye de Saint-Chaffre et le Vivarais, X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, premier essai de cartographie historique", art. cité, p. 99.

11) Baralon (V.) : "L'abbaye du Monastier Saint-Chaffre sous l'abbatiate de Guillaume IV (1086-1136)", *Les Cahiers de la Haute-Loire*, 1984, p. 133-149.

12) Cartulaire de Saint-Chaffre, n° CCLXXIII, p. 94.

13) Cartulaire de Saint-Chaffre, n° CCCXLII, p. 178 ; AD 07, 29J 1, n° 1.

ladite église) (14). Seule la visite canonique de 1501 nous mentionne le *prioratus de Feugeriis* (15), mais nous ne pouvons retenir cette seule exception comme une preuve irréfutable que Faugères était un prieuré. En effet, à cette date tardive, le vocabulaire médiéval à souvent perdu de sa précision sémantique, ainsi qu'on peut le constater dans d'autres domaines, comme le château par exemple. Nous sommes donc en présence d'une simple église paroissiale à laquelle aucun établissement prioral à caractère conventuel n'est associé. Nous n'emploierons donc pas le terme de prieuré pour parler des bâtiments attenants à l'église, mais simplement celui de presbytère beaucoup plus adapté au statut réel de Saint-Chaffre-de-Faugères.

Il est ici nécessaire de s'interroger sur les liens entre église et habitat, alors que l'on sait par ailleurs que la période XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles est caractérisée par la cristallisation de l'habitat débouchant sur la formation des villages. Rien de tel ne semble pouvoir être constaté à Faugères. L'église est isolée dans un secteur du finage où ne se rencontre aucun habitat groupé. Sans doute celui-ci est-il resté dispersé dans les nombreux manses que l'on rencontre encore dans le terroir paroissial correspondant à celui de la *villa* de 998. Seul le hameau de Charreyre connaît à l'heure actuelle un développement plus important, puisqu'il est devenu le centre de la commune. Sous réserve des résultats d'une étude spécifique de ce hameau, il est probable que ce soit l'un des manses connus autour de l'An Mil qui, pour des raisons qui nous échappent, s'est développé plus que les autres. Aucun lien direct ne l'unit donc organiquement au site ecclésial dont il est séparé par un profond talweg, de sorte que l'on peut affirmer qu'à Faugères, l'église n'a joué aucun rôle dans la structuration du peuplement.

### **La première église Saint-Chaffre**

La première église, qu'il faut associer à la fondation de l'abbaye de Saint-Chaffre n'est plus visible à l'heure actuelle sur le site, mais quelques rares vestiges dissimulés témoignent de sa présence. En effet, le plan de l'église actuelle présente une anomalie remarquable à l'angle du mur gouttereau sud et de la façade (16). La dernière travée du gouttereau et la façade qui forment entre eux un angle droit comme il se doit sont totalement désaxés par rapport au reste de l'édifice de style. En outre, l'épaisseur de ces deux murs dans ce secteur est supérieure à celle observée en tout autre mur de l'édifice. Pour finir, il est possible d'observer dans les rares secteurs où le crépis ne les recouvre pas, que ces deux murs sont édifiés en dalles de schistes assisées à l'horizontale, contrairement à toutes les autres maçonneries de l'édifice uniquement élaborées en grès (17). On peut donc penser que cet angle est formé par les vestiges d'une

---

14) AD 07, 2E 10757, f°162.

15) André (M.) : " Visite canonique des paroisses du Bas-Vivarais en 1501 ", *Revue du Vivarais*, 1949, p. 73-100..

16) Le plan général de l'édifice dressé par Frédéric Pinta est porté en annexe, fig. 4

17) On l'observe à l'extérieur dans l'angle inférieur sud de la façade de l'église, où le parement de grès installé par la suite s'est dégradé et, aussi à l'extérieur de

église primitive réutilisée comme telle dans la construction du second âge roman, après démolition de l'ensemble du reste de la première construction (fig 3). Seule la présence de bâtiments mitoyens explique, nous y reviendrons, un tel parti qui de prime abord peut paraître assez surprenant.

Quelle pouvait être la morphologie et le plan de ce premier édifice dont il ne reste qu'un angle ? Aucun élément tangible ne vient nous apporter de quelconques éléments et seules des fouilles du sol de l'édifice actuel seraient en mesure de répondre à cette question. Néanmoins, il est possible de proposer un plan probable à partir de comparaisons avec les autres édifices conservés en Vivarais (fig. 5)

Eu égard à la tranche chronologique concernée, on peut suggérer que l'église primitive de Faugères se rattache au premier art roman. Celui-ci se caractérise dans la région par des édifices de taille plutôt modeste, à nef unique, assez courte. Ils présentent un transept plutôt marqué sur lequel ouvrent trois absides semi-circulaires, avec une abside axiale saillante ou alignée sur les absidioles (18). Un bon exemple de comparaison peut sans doute être trouvé avec l'église de Sauveplantade (19). Plus loin géographiquement, mais directement liée à Faugères, la première église Saint-Gervais et Saint-Protais de Langogne édiflée suite à la donation de 998 retient le même parti architectural (20).

Les quelques vestiges encore en place nous servent de guide pour proposer une orientation à l'édifice primitif. La projection de l'angle sud-ouest de cette première église qui est encore en place nous indique que l'axe de celle-ci était orientée une dizaine de degrés plus au sud que l'édifice actuel. De cette orientation générale on peut déduire une longueur maximale approximative de l'édifice. Celui-ci ne peut excéder 17 à 20 m sans quoi il outrepasserait les limites de la terrasse rocheuse nettement observables sur le terrain en différents points où le substrat a été dégagé. Il est en effet difficile de concevoir que les premiers bâtisseurs aient fait des travaux considérables pour asseoir le transept sud et l'absidiole sur une pente argileuse sans tenue naturelle. Aucun élément ne nous renseigne par contre sur la largeur de l'édifice primitif. Sans doute que celui-ci ne pouvait dépasser les 6 à 7 m en raison de la longueur constatée et de par la présence du versant montagneux cantonnant le site au nord avant la construction de la route au XIX<sup>e</sup> siècle (fig. 6) (21). De surcroît, il aurait fallu profondément remanier le versant pour construire une église plus large. Si les rares vestiges et l'observation du terrain naturel

---

l'église, dans les cave du presbytère appuyé sur le gouttereau sud. Aucune observation intérieure n'est possible du fait de l'épais crépis que couvre tout l'édifice ou presque.

18) Sur l'art roman vivarois, cf. Saint-Jean (R.), Nougaret (J.) : *Vivarais-Gévaudan romans*, éd. Zodiaque, 1991, 362 p.

19) Commune de Rochecolombe.

20) Cf. Saint-Jean (R.), Nougaret (J.) : *Vivarais-Gévaudan romans*, éd. Zodiaque, 1991, 362 p.

21) La route actuelle ne figure pas encore sur le cadastre napoléonien qui nous présente un topographie des lieux sans doute proche de celle de la fin du Moyen Age. Cf. figure n°6

permettent de cerner les proportions d'ensemble de ce premier édifice, il est impossible d'en connaître le moindre élément architectural. Tout au plus sait-on qu'il s'agit d'une construction de schiste et qu'elle ouvre sur le bâtiment qui lui est mitoyen par une porte encore conservée perçant le mur gouttereau sud dans la première travée. Nous ne pouvons néanmoins pas préciser où se trouvait la porte initiale donnant sur l'extérieur, sur la façade ouest ou sur le gouttereau sud comme ce sera le cas avec l'édifice suivant. On peut toutefois logiquement suggérer qu'elle devait probablement se trouver sur le mur sud de l'église, si l'on tient compte de la configuration des lieux. En effet, le mur nord était semi-enterré avant la construction de la route ce qui interdit tout passage par cet endroit, et la façade ouest se trouvait au contraire en surélévation par rapport au terrain naturel dont on peut aisément reconstituer la déclivité avant la construction de l'esplanade actuelle liée à l'ouverture d'une nouvelle porte au XIX<sup>e</sup> siècle (fig.7) (22). Autre argument, le seul espace accessible au cimetière à son premier emplacement connu vers la fin du Moyen Age, est le secteur positionné immédiatement au sud de l'église et le pourtour sud-est de l'abside. Un pareil emplacement rend très logique l'existence d'un accès par le mur sud de la deuxième travée, en particulier si la travée est se voit occultée par une chapelle à absidiole venant former transept dans notre première hypothèse de restitution. Pour finir, remarquons que c'est un parti retenu là encore dans de nombreuses églises romanes vivaroises : citons sans prétention d'exhaustivité les exemples de Sauveplantade, Saint-Sanmontana, Rochecolombe, Thines, Vesseaux ou de Saint-Julien-du-Serre.

### **Le grand bâtiment presbytéral**

Nous avons expliqué que lorsque la première église a été démolie et remplacée par l'édifice constituant encore les bases du bâtiment actuel, un angle de maçonnerie formé par la première travée du gouttereau sud et la façade a été conservé ce qui se traduit par un désaxement du début de la nef actuelle. Un tel parti architectural ne s'explique que par la nécessité absolue de conserver ces deux murs à l'état fragmentaire, ces derniers servant à soutenir le bâtiment du presbytère. La chronologie de ce premier bâtiment ne fait aucun doute : il correspond à la première église, puisque c'est sa présence qui a interdit sa destruction.

On retrouve encore dans les soubassements du presbytère actuel les bases du premier bâtiment ce qui nous permet d'en cerner le mode de construction, le plan et l'implantation.

Construit en schiste assisé soit à l'horizontale, soit en *opus spicatum* selon les secteurs, ce premier bâtiment exclu manifestement tout autre matériau. De ce point de vue, il est similaire à l'angle subsistant de la première église qui lui aussi est en schiste. Son état de conservation est variable selon les secteurs. Très dégradé à l'ouest par les différentes phases de reconstruction, il ne subsiste plus que sur une hauteur de 10 à 50 centimètres environ, étant même arasé au niveau du sol au droit du passage permettant l'accès à la tour ouest construite postérieurement (fig 8). Au sud, par contre, il est encore conservé en élévation sur trois à quatre mètres, de

---

22) AM de Faugères.

même qu'à l'est ou sa hauteur varie entre deux et trois mètres environ (fig. 9). L'ensemble de ces premières maçonneries est lié d'un mortier mêlé d'un sable grossier, à l'exclusion des liants plus ou moins pulvérulents avec ou sans dégraissant, qui se manifestent dans les secteurs ayant subi des réfections ou des reprises postérieures.

Ces murs encore continus permettent d'en restituer un plan d'ensemble (fig 10). Il s'agit d'un long bâtiment rectangulaire de même surface que l'édifice actuel, orienté nord-sud, rigoureusement perpendiculaire à la première église. Dans sa plus grande longueur, il mesure 21 m. pour 7 m. de largeur hors œuvre. Sa position perpendiculaire à la pente implique que le terrain ait été excavé au droit de l'église pour permettre de l'asseoir, alors qu'il s'élève nettement au-dessus du niveau du sol au sud. En direction du sud, il s'étend jusqu'à deux ou trois mètres seulement de la pente brusque limitant l'espace plan où il se trouve. De module simple, il n'en avait pas moins deux niveaux. La porte d'accès donnant dans l'église n'aboutit pas au niveau le plus bas actuel, mais débouche à l'étage supérieur. En effet, le bâtiment est semis enterré par rapport à l'église et du fait de la pente, le sol de cette dernière correspond au premier niveau du bâtiment médiéval. Aucune étude de l'étage supérieur n'est possible puisque celui-ci a fait l'objet d'une reconstruction complète à la fin du Moyen Age.

Seul le niveau inférieur, semis excavé demeure étudiable. Le seul accès que l'on puisse retrouver donnant sur l'extérieur, sans préjuger d'un escalier interne descendant depuis le premier étage, correspond à l'accès actuel, par la cour est. C'est en effet le seul point où le mur primitif s'interrompt afin de livrer un passage. Néanmoins, l'encadrement de la porte originelle à disparu, ayant sans doute été arraché lors des travaux d'agrandissement du bâtiment, aux XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècles. Un couloir a alors été établi dans le prolongement de la première porte. Pour sa part, la porte donnant dans l'église a elle aussi été remaniée lorsqu'elle a été bouchée et transformée en placard. Nous savons toutefois au travers de la visite pastorale de 1675 qu'elle donne encore accès à la " maison curiale " (23). Une seule fenêtre semble encore devoir être liée à la construction primitive (fig. 11). Il s'agit d'une ouverture à très large ébrasement prenant l'allure d'un soupirail ouvrant au ras du sol à l'extérieur et à deux mètres de hauteur à l'intérieur. Cette ouverture est néanmoins en partie masquée par les reins de la voûte établie postérieurement dans la pièce. Une autre ouverture perce encore le mur sud, dont l'encadrement actuel évoque le XVIII<sup>e</sup> siècle. Le caractère fortifié que prend ce mur à la fin du Moyen Age interdit d'y voir le simple réaménagement d'une ouverture ancienne, mais incite à considérer cette fenêtre comme un percement post médiéval. Une autre ouverture aujourd'hui obturée s'ouvrirait sur le mur ouest du bâtiment, proche de la liaison, avec l'église. Visible de l'intérieur, la transformation du mur en rempart à la fin du Moyen Age l'a occulté sur l'extérieur ce qui implique qu'elle est antérieure à la fortification du site. Néanmoins, sur les deux tiers de sa longueur, le mur ouest ne présente plus à l'heure actuelle une élévation

---

23) Mazon (A.) : " Visite des églises du Bas Vivarais en 1675-1676 par M. Monge, délégué de l'évêque de Viviers ", *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers*, 1883-1885..

suffisante pour que d'anciennes fenêtres aient pu être conservées, puisqu'il n'excède par 80 cm de hauteur. Par ailleurs, aucun aménagement intérieur intégré aux murs subsistants n'est visible.

En l'absence de toute opération de sondage, qui n'était pas inscrite au programme de nos travaux, il est difficile d'obtenir des certitudes quant aux niveaux de circulation intérieur correspondant à l'utilisation de ce premier bâtiment. Néanmoins, quelques points d'observation permettent d'émettre une proposition. En effet, un décaissement technique effectué anciennement sur une profondeur de 70 cm à l'extérieur du bâtiment immédiatement devant l'accès initial n'a découvert qu'un niveau de remblai homogène contenant exclusivement du matériel céramique postérieur au XVI<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, le terrain naturel qui est observable dans la cour est à l'aplomb du bâtiment se situe en moyenne à 1 m en contrebas du sol actuel. On peut donc penser que les niveaux de fonctionnement médiévaux s'étagaient dans cette zone comprise entre -70 et -100 cm par rapport au sol actuel de terre battue. Malgré son apparence, même le sol calladé qui occupe une petite pièce au sud-est des bâtiments actuels ne peut être considéré comme un niveau de circulation ancien.

Par ailleurs, nous avons expliqué que sa disposition en liaison avec l'église laisse penser qu'il avait un étage, mais un voûtement postérieur masque la totalité des murs au niveau d'un probable plancher nous privant d'information sur la hauteur de circulation du premier niveau. Nous proposons en effet de restituer un simple plancher et non un niveau voûté car les traces d'ancrage de celles-ci se seraient vues sur les murs encore conservés, puisque prenant naissance bien plus bas qu'un plancher. On peut toutefois suggérer que le niveau actuel corresponde approximativement au niveau primitif puisque la porte venant de l'église y débouche directement.

### **Un édicule secondaire au sud ?**

Un vestige ténu de mur très arasé nous suggère la présence d'une structure au sud-est du grand bâtiment rectangulaire que nous venons de décrire (fig. 12). Ce mur prend appui sur l'angle sud-est du grand bâtiment et se dirige vers l'est perpendiculairement à ce dernier. Coupé au bout d'1,5 m, seul un sondage permettrait de le dégager sur une distance plus longue, afin de vérifier si nous sommes en présence d'un mur de bâtiment ou d'une simple clôture (24). Sans pouvoir être affirmatifs, la largeur du mur, 90 cm. en moyenne, laisse penser que ce n'est pas là une simple clôture, mais bien un élément de bâti.

---

24) L'opération menée par l'A.F.A.N. en 1997 dans la cour est aurait pu avoir pour but utile de chercher à comprendre comment se développait ce bâtiment, puisqu'il devait probablement s'étendre jusqu'au secteur fouillé distant de 3 à 4 mètres seulement. Néanmoins, l'absence d'étude du bâti avant la fouille n'a pas permis à son auteur de se poser ces questions. En outre, le rapport reste très imprécis sur les structures découvertes ce qui ne permet pas de comprendre exactement l'étendue de la zones concernée par sa fouille [Martin (S.) : *Faugères, l'église*, rapport dactylographié au Service régional de l'archéologie Rhône-Alpes, juin 1997].

Chronologiquement, il est probable que nous soyons en face d'un mur lié au premier état du site que nous décrivons. En effet, il est certain qu'il s'agit d'un mur antérieur à la fortification tardi médiévale qui le recouvre. Construit en schiste, il correspond au matériau employé pour les parties appartenant au premier état, et à elles seules. Sa position et son état de conservation renvoient à la destruction de ce mur et plus largement à celle du bâtiment primitif auquel il appartient. On peut penser soit qu'il était déjà détruit au moment où commence la construction du rempart, ce qui implique qu'il ne gênait pas l'édification du mur de courtine, soit qu'au contraire le changement d'orientation du rempart a provoqué sa suppression. On remarque que le tracé suivi par le mur de fortification réutilise d'abord le mur sud du presbytère en le talutant, puis repart en direction de l'est avec une légère inclinaison vers le nord. L'ancien mur de l'édicule presbytéral aurait donc doublé inutilement celui de la courtine, au point de former entre ces deux murs un espace triangulaire inutilisable. Cela pose la question de la période de destruction de ce mur/bâtiment. On peut penser qu'il était déjà détruit au moment où commence la construction du rempart. En effet, s'il avait encore subsisté sur toute sa hauteur et qu'il ait du être démolí alors, il l'aurait sans doute été en totalité. C'est bien parce qu'il ne gênait pas la fortification car déjà détruit que le petit vestige restant a été conservé. Pour finir, observons que c'est un élément construit en schiste, ce qui correspond au matériau employé pour les parties assurément du premier état et pour elles seules.

### **Le cimetière et la topographie extérieure**

Pour achever la description de ce premier état, il faut mentionner la présence plus que probable d'un cimetière dès la fondation de l'église qui prend très probablement un statut paroissial. Un seul espace peut topographiquement accueillir le cimetière paroissial. Les terrains bordant l'église au nord, à l'ouest et au sud présentent naturellement des déclivités fortes ne permettant pas d'inhumation, sauf au prix de travaux de terrassements conséquents. Seuls les cotés est et sud-est offrent une surface plane qui en outre correspond au secteur mitoyen de l'abside particulièrement recherché au Moyen Age. Nous savons qu'en 1444 c'est encore dans ce secteur qu'il se trouve (25). A une époque indéterminée, le cimetière a fait l'objet d'aménagements de soutènement, par la construction d'un mur de terrasse que l'on peut encore apercevoir à l'entrée du bâtiment actuel (fig. 13). Etait-il déjà en place au XI<sup>e</sup> siècle ? Sans toutefois pouvoir le prouver, on est tenté de le penser. Comment expliquer en effet que la seule ouverture conservée du premier état sur le mur est du presbytère prenne la forme d'un soupirail si le niveau du terrain extérieur n'est pas aménagé sous la forme d'une terrasse ? En outre, la pente entre l'accès à l'église et la porte du presbytère serait très forte et ne permettrait pas l'établissement du cimetière sans risque d'érosion important pouvant aller jusqu'à déchausser les sépultures. On peut donc restituer la coupe suivant un axe nord-sud : l'église occupe le point haut de la pente, limitée par la terrasse rocheuse sur laquelle elle se trouve. Ensuite,

---

25) AD 07, 2E 10757, f°162 .



immédiatement au sud de cette dernière, le presbytère s'établit sur deux niveaux : le niveau supérieur est à la même altitude que le sol de l'église et que celui du cimetière tenu par une terrasse, le niveau inférieur du presbytère étant entaillé dans le substrat au nord, alors qu'il est à l'altitude du sol naturel au sud (fig. 7).

Nous l'avons expliqué, il est difficile de dater avec précision la fondation de la paroisse Saint-Chaffre-de-Faugères, suivie de la construction de son église et des bâtiments du presbytère. Néanmoins, on peut retenir qu'elle apparaît entre 998 et 1086, probablement dans les premières décennies de la période. Dès lors, une église dont ne subsiste en élévation qu'un angle de mur est construite, église à laquelle est adjoind un presbytère placé perpendiculairement à la nef et se présentant comme un grand bâtiment rectangulaire allongé à deux niveaux. le cimetière est alors implanté dans l'angle formé par l'église et le presbytère, retenu par une terrasse artificielle. Il faut pour finir sans doute adjoindre à cet ensemble quelques autres structures dont peut-être un hypothétique bâtiment esquissant alors un plan en U et fermant l'espace de la cour/cimetière en direction du sud. Seules des fouilles permettraient de progresser dans la connaissance de ce premier état très dégradé par les réfections successives, mais néanmoins encore lisible et identifiable grâce à une simple observation des élévations.

## Une église paroissiale romane et son presbytère à la fin du XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècle.

Sur cette période des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, plusieurs documents mentionnent la paroisse de Faugères, mais n'apportent aucune précision sur l'état des bâtiments et sur les éventuels travaux dont les bâtiments ont pu faire l'objet. Par exemple, en 1179, la possession de l'église de Faugères est confirmée à l'abbaye de Saint-Chaffre par le pape Innocent III (26), de même que par Clément IV entre 1265 et 1268 (27). Ensuite, elle est au centre d'un conflit opposant en 1287 l'abbé de l'abbaye cistercienne des Chambons et le prieur de Langogne au sujet des dîmes de la terre de Chabrolières, propriété des cisterciens située sur la paroisse de Faugères (28). Seule l'étude des bâtiments eux mêmes nous apporte des renseignements sur l'évolution du site.

### Une nouvelle église romane

L'élément central de cette période est la construction d'une nouvelle église constituant un état " roman ". C'est cette église qui sert encore de base de l'édifice actuel. Bien que très altérée par les réaménagements successifs dont elle a fait l'objet jusqu'à nos jours, son plan et ses élévations demeurent encore compréhensibles. La lecture qui peut être faite du bâtiment actuel n'est cependant pas facilitée par des crépissages intérieurs et extérieurs épais et un rejointoiement général des murs.

Comme nous y avons déjà fait allusion, l'église primitive est totalement rasée et il n'en est conservé que le strict minimum : l'extrémité ouest du mur gouttereau sud et une section de la façade. Les détruire aussi aurait impliqué de mettre en danger le presbytère contre lequel les murs précédents s'appuient.

L'ensemble du nouvel édifice est réorienté d'une dizaine de degrés au nord, ce qui lui permet de bénéficier d'une terrasse rocheuse plus longue et de prendre appui sur un terrain plus solide que la première église. Ce nouvel édifice mesure 7 m de largeur pour 19 m de long hors œuvre. Puisque l'angle sud-ouest de la première église est réutilisé dans la nouvelle église qui n'a pas la même orientation, il en résulte un désaxement partiel de la nef et de la façade qui ne se comprend que dans la perspective chronologique que nous avons mise en évidence (29). La nouvelle église romane est un édifice à abside semi-circulaire, à nef unique à trois travées marquées par des arcatures aveugles. La continuité de la courbure de l'abside au sud, ainsi que les traces laissées dans l'appareillage de l'extrémité des murs des chapelles latérales à leur

---

26) Cartulaire de Saint-Chaffre, n°CCCCXLII, p. 178 ; AD 07, 29J 1, n° 1.

27) Cartulaire de Saint-Chaffre, n°CCCCLII, p. 194-195.

28) Régné (J.) : " L'abbaye des Chambons de 1153 à 1500 suivi du catalogue des actes de l'abbaye des Chambons (1153-1493) ", *Revue Mabillon*, n° 21, p. 252.

29 ) Cf. le plan général de l'édifice dressé par Frédéric Pinta, fig. n°4.

jonction avec la nef, prouvent l'absence de tout transept. Tout au plus, la jonction entre les murs gouttereaux de la nef et l'abside pouvait se concrétiser par un léger épaulement. Par ailleurs, le rythme des travées (donc leurs dimensions) donné par le départ des arcatures aveugles encore en place, montrent aussi l'inexistence d'une travée de chœur.

Le rythme des arcatures aveugles intérieures manifeste très vraisemblablement l'existence d'arc doubleaux prenant naissance sur une moulure d'imposte (30), et venus renforcer le soutien de la voûte. Celle que l'on peut encore observer de nos jours n'est toutefois pas médiévale, puisqu'elle a fait l'objet d'une reconstruction probablement suite aux destructions liées aux guerres de religions, le site ayant été assiégé et pris en 1574 (31). On peut heureusement restituer la hauteur initiale de la voûte avec certitude grâce à une section d'arc subsistant dans le mur est du clocher tardi médiéval (32).

Dans l'état actuel de l'édifice, seule une fenêtre peut prétendre à une origine médiévale. Il s'agit de la baie unique située dans l'abside, en position axiale (33). Les dimensions de cette abside, assez réduite, ne permettent nullement de placer d'autres ouvertures rayonnantes de part et d'autre de la baie axiale. On peut toutefois proposer logiquement la restitution de plusieurs autres baies placées dans l'axe de chaque travée. Disposées en hauteur au-dessus des arcatures aveugles, elles ont été supprimées vraisemblablement lors de l'abaissement de la voûte (34).

L'accès à cette église pouvait se faire de deux manières. D'une part, la porte perçant le mur gouttereau sud dans la partie conservée de l'église primitive. Rappelons que cette porte débouchait alors au premier niveau du presbytère. Nous avons suggéré pour des raisons topographiques que l'accès à la première église se faisait par le mur gouttereau sud. Il en est de même pour la construction romane du second état. A l'heure subsiste encore une porte qui ne peut toutefois pas être considérée comme liée à l'état roman de l'église. Il est en effet patent que cette dernière a été établie en sous-œuvre, à l'emplacement d'une ouverture précédente dont il ne subsiste rien pouvant en permettre l'analyse.

Tout comme les ouvertures romanes dont une seule subsiste, les vestiges du clocher roman sont très ténus. Aucun élément matériel ne nous permet de le restituer avec certitude. On peut raisonnablement abandonner l'hypothèse d'un clocher sur trompe ou sur pendentif, dans la mesure où la faible épaisseur des maçonneries, doublées de l'absence de contrefort, ne

---

30 ) On ne relève en effet aucune trace de retombée de doubleaux sur des pilastres engagés, entre les arcatures aveugles.

31) Mazon (A.) : *Les huguenots du Vivarais*, Privas, 1901-1904, t. 2, p. 256.

32) Cf. l'élévation intérieure du clocher, fig. 14

33) Obturée probablement à la fin du Moyen Age, elle a été dégagée lors des travaux de réfection de 1994. On peut constater de l'extérieur, que l'ébrasement de la fenêtre comporte un encadrement dans l'épaisseur duquel il est possible de replacer deux colonnettes, à l'exemple des baies qui rythment sur plusieurs registres horizontaux la façade de l'abbaye mère du Monastier. Cf fig. 15.

34) La solution de fenêtres hautes placées au dessus des arcatures aveugles nous semble devoir être privilégiée sur celle consistant à placer des ouvertures pratiquées dans l'épaisseurs des arcatures aveugles. En effet, l'arcature est de la seconde travée qui est encore largement conservée ne comporte aucune trace d'ouverture ce qui permet d'exclure ce parti.

permettait pas à l'édifice de supporter une telle surcharge ponctuelle. Le clocher pouvait toutefois conserver son principe de disposition primitif en couronnant la façade occidentale (avant édification du rempart), sous forme d'un premier clocher-mur, ou bien au-dessus de l'articulation de la nef avec l'abside, en clocher-peigne (35).

Les départs d'arcatures qui surmontent au nord et au sud l'arc triomphal à l'intérieur de la nef, sont peut-être les vestiges d'un arc de soutien d'un édicule prévu pour abriter des cloches. Leur présence se justifie d'autant plus que la hauteur initiale de la nef était bien plus importante.

Aucun document ne nous apporte d'information précise sur la période de construction de cette seconde église, et il faut donc se résoudre à proposer une chronologie établie à partir de l'étude architecturale, avec toutes les imprécisions que cela comporte. L'absence d'absides latérales, de même que de tout élément décoratif significatif (36) permet d'éliminer une datation haute du XI<sup>e</sup> siècle. Pour leur part, les murs gouttereaux ne présentent aucune trace de retombées de nervures de voûtes sur croisées ce qui permet d'éliminer une construction du XIV<sup>e</sup> siècle. A contrario, les caractéristiques en plan et en élévation font de cet édifice un jalon de l'art roman classique. Les travées régulières, associées aux arcatures aveugles permettent de placer sa construction au milieu du XII<sup>e</sup> siècle.

Se pose alors le problème de la courte durée de vie du premier édifice pré-roman et de son remplacement rapide. Rappelons qu'il a été édifié dans les 80 premières années du XI<sup>e</sup> siècle, soit environ une durée d'utilisation de 150 à 200 ans au maximum. Quel facteur a pu nécessiter ce remplacement ? Il est difficile de le savoir et nous devons nous limiter à une succession d'hypothèses. Le développement démographique qui aurait pu imposer d'agrandir l'édifice est à écarter : la seconde église ne semble pas sensiblement plus grande que la première. Sauf raison événementielle improbable, c'est sans doute vers un problème architectonique qu'il faut se tourner. En effet, l'axe principal de la première église se situe en bordure même de la terrasse rocheuse sur laquelle le site est établi. Ne peut-on pas alors suggérer que différents désordres graves soient apparus dans les élévations suite à des mouvements de terrains, au point de nécessiter une reconstruction. Un tel constat peut encore être effectué sur la sacristie actuelle construite au XIX<sup>e</sup> siècle à l'emplacement présumé de la première église. Elle est en effet totalement parcourue par de larges lézardes dues à un affaissement de la partie méridionale du bâtiment (fig. 16). Le constat de la mauvaise tenue du sol au sud aurait donc imposé de reconstruire le nouvel édifice réorienté de dix degrés vers le nord, afin de l'éloigner de la zone à risque.

---

35) on retiendra par exemple le cas de l'église voisine de Thines qui présente encore à l'heure actuelle un clocher mur surmontant la façade occidentale ; toutefois le clocher-mur est de loin le dispositif le plus fréquent en cette région.

36) On pense en particulier aux éléments de modénatures traditionnellement associés à l'art pré-roman, telles que lésènes, bandes lombardes ou des murs maçonnés en moyen appareil cubique.

### **Des bâtiments presbytéraux inchangés ?**

Alors que l'église est totalement reconstruite, il ne semble pas que les bâtiments curiaux aient fait alors l'objet de travaux d'ampleur susceptibles d'en modifier la structure même, au moins au niveau inférieur. Sans nier la probabilité que des aménagements ponctuels aient été effectués à de nombreuses reprises durant cette période, rien ne vient bouleverser de manière tangible l'agencement d'ensemble du bâti. L'étude des élévations débouche donc sur un constat de simple continuité d'occupation dans les mêmes locaux sans modification significative, sauf peut-être sur le niveau supérieur ce que nous ne pouvons appréhender puisqu'il n'existe plus (fig. 17).

## La mise en défense du site au XIV<sup>e</sup> siècle : de l'*ecclesia* au *castrum*.

L'étape suivante est certainement celle qui transforme le plus radicalement le plan et la fonction de l'église et de son presbytère : l'ensemble des bâtiments est fortifié et on leur adjoint un rempart venant enclore le cimetière et la cour est. Architecturalement, il est impossible de dater avec assurance ces modifications majeures, néanmoins, la documentation écrite apporte quelques éléments de chronologie. Nous savons qu'en 1434, le site de Faugères n'est plus désigné simplement comme une *ecclesia*, mais qu'il prend alors le qualificatif de *castrum* (37), signe que la fortification est déjà en place. Par comparaison avec d'autres sites proches on peut donc raisonnablement penser que la fortification de Faugères s'inscrit entre les années 1360-1380 qui connaissent le premier assaut des bandes armées.

Ainsi, Annonay se préoccupe de ses remparts en 1364 (38). Beaucoup plus proche, les travaux de fortification d'Aubenas débutent après la destruction du couvent des frères mineurs par les bandes armées en 1379 (39), ceux de Largentière dans les années 1368-1369 (40), ceux de Lavilledieu en 1378 (41), ceux des Vans en 1384 (42). A Joyeuse, les premiers efforts sont mentionnés en 1358 (43) et les travaux s'étalent sur toute la décennie 1370 (44). Plusieurs églises se fortifient elles aussi sur la même période, comme Boulieu-les-Annonay en 1382 (45) ou encore Saint-Jeure-d'Ay en 1365 (46) et Lachapelle-sous-Aubenas en 1379 (47).

### La fortification des bâtiments (église et presbytère)

Les travaux de fortification des bâtiments ont avant tout porté sur l'ensemble de la façade ouest de l'église et du presbytère, côté sur lequel tout a été reconstruit ou presque. Au niveau de l'église, un imposant clocher a été ajouté à l'édifice. Celui-ci se présente comme une "tour" de plan rectangulaire, couronnée à l'heure actuelle par une terrasse. A la base, un talutage s'élevant sur 4 à 5 m constitue un élément de défense passif notable par la résistance qu'il confère au mur. Sur la terrasse, à l'aplomb de la façade se dresse un clocher-peigne à quatre baies en plein cintre supportant les cloches, tout en participant au système défensif (48).

---

37) AD 07, 2E 10757, f°78.

38) AD 07, 1J 275.

39) AD 07, 13H 1.

40) AD 07, 1J 529, f°73.

41) AD 07, 52J 56, f°573.

42) ADA, 39J 59.

43) AD 07, 1J 152.

44) AD 07, 2E 10742, f°11v°

45) Poncer (J.-A.) : *Mémoires historiques sur le Vivarais*, Annonay, 1873, t. 2, p173

46) AD 07, 3E 189.

47) AD 07, 52J 56, f°596.

48) La tradition locale voudrait que le peigne servant de clocher ne soit qu'une construction récente. Néanmoins, d'un point de vue archéologique, il est net qu'il

En effet, la base des baies est marquée par la présence de onze mâchicoulis sur consoles à l'ouest et deux au nord, en saillie sur les façades du clocher, permettant la mise en place de hourds ou de parapets adossés au mur des cloches, couvrant depuis le haut toute la base de l'édifice dans ces deux directions. Par ailleurs, seul autre élément de défense actif, le clocher est percé à mi-hauteur sur son flanc nord par une archère à étriers (fig. 18). A l'intérieur, le clocher ne semble avoir nullement fait l'objet d'un quelconque aménagement et ne se présente que comme une tour vide. Quelques traces d'encrages de poutres et de madriers permettent toutefois de penser que des structures de bois on put exister, essentiellement pour donner accès au sommet avant la construction de l'escalier actuel, qui ne peut être à son emplacement ancien, puisqu'il occulte partiellement une fenêtre. Depuis l'église, l'accès se faisait par une échelle établie dans l'épaisseur du mur roman, entaillé après la construction du clocher qui double ici le mur primitif, le renforçant alors considérablement. Ce dispositif d'accès intérieur doit être remplacé suite à la visite pastorale de 1675 par l'actuel système d'escalier extérieur qui ne se comprend toutefois qu'en période de calme, puisqu'il fait perdre au clocher tout rôle défensif (49). Seul élément non défensif de l'ensemble, deux ouvertures hautes percent le mur ouest du clocher. La première est une baie rectangulaire surmontée d'un linteau sculpté en accolade (50). L'autre, la plus basse, est une lancette, mais elle ne constitue nullement un point faible de la fortification : très étroite, elle est en outre bien haute par rapport au sol et ne permettrait nullement à un quelconque assaillant de prendre l'édifice par ce passage. Toutefois, il n'y a aucune assurance quant à la contemporanéité de ces baies avec le reste de la maçonnerie, étant donné la nature des joints rubannés beurrés plus ou moins couvrants, qui empêche de vérifier la liaison stratigraphique mur-fenêtre (fig. 19).

En ce qui concerne la liaison édifice roman – nouvelle façade fortifiée, le clocher ne vient nullement remplacer la façade romane, elle-même héritière de la façade de l'édifice du XI<sup>e</sup> siècle. Le système de fortification ne fait que recouvrir et doubler les murs anciens, ce qui se constate nettement à l'angle sud-ouest de l'église. Quelques pierres y manquent, laissant apparaître la façade primitive en schiste.

Outre le clocher, l'ensemble du mur ouest du presbytère a été reconstruit en liaison avec la nouvelle façade défensive de l'église. En direction du sud, sa construction n'a pas été poursuivie sur toute sa hauteur. En effet, à cinq mètres au dessus du sol actuel, des pierres

---

fait bien parti du premier état du clocher et qu'il ne s'agit nullement d'un ajout postérieur. Sans doute que les travaux du XVII<sup>e</sup> siècle durant lesquels le clocher aurait été "refait", n'étaient en fait que des travaux de réfection partielle touchant l'arrière de l'édifice, lors de la mise en place de l'escalier extérieur. Le visiteur de 1675 note d'ailleurs que le clocher est déjà en place dans sa configuration actuelle. Il précise qu'un toit devra toutefois être refait à l'emplacement de l'actuelle terrasse pour éviter les infiltrations d'eau.

49) Mazon (A.): "Visite des églises du Bas Vivarais en 1675-1676 par M. Monge...Cf note 23

50) La présence de ce linteau en accolade pose problème. En effet, alors que la construction serait à placer dans les 30 dernières années du XIV<sup>e</sup> siècle, un tel décor évoquerait davantagz le XV<sup>e</sup> siècle finissant.

d'attentes sont encore visibles sur les deux tiers hauts du mur, prouvant que celui-ci n'a pas initialement dépassé la hauteur de 4,50 m (fig. 20). Ce n'est qu'ensuite, au XIX<sup>e</sup> ou encore plus récemment que la différence de hauteur a été rattrapée afin d'agrandir le bâtiment curial et que les ouvertures qui percent le rempart ont été pratiquées. Par ailleurs, le centre de ce mur est marqué par la présence d'une tour semi-circulaire initialement ouverte à la gorge s'élevant jusqu'au sommet du rempart.

Construit en grès, comme tous les éléments postérieurs au premier état, en moellons de 20 par 40 cm en moyenne, assez bien équarris et assisés<sup>51</sup>, ce rempart présente une épaisseur de 1,50 m à sa base pour 1,30 m. au sommet, un ressaut net situé entre 70 et 80 cm du sol actuel des caves expliquant cette différence d'épaisseur.

En dehors de la tour, les éléments de défense encore visibles sont assez limités. Aucun crénelage n'apparaît de nos jours, ni dans la partie la plus haute du mur, ni sur la section où sa construction restait à poursuivre ainsi qu'en témoignent les pierres d'attente. La liaison du rempart ouest avec la façade du clocher permet de penser qu'il n'y en a jamais eu sur cette portion de tracé. Seules trois ouvertures de tir sont encore conservées sur toute la longueur au rempart ouest, toutes deux sur la tour, permettant de couvrir les deux flancs de courtine (fig. 21). Le clocher était bien l'élément central du système défensif à l'ouest.

Si la façade ouest du presbytère a fait l'objet d'une reconstruction presque totale, le mur initial étant remplacé par le rempart dès 30 à 60 cm d'élévation, il n'en a pas été de même au sud. En effet, sur cette façade, le mur de schiste du XI<sup>e</sup> siècle a été conservé sur toute l'élévation du rez-de-chaussée, et peut-être plus, mais il est remplacé ici par un mur post-médiéval qui nous empêche d'en juger. Néanmoins, dans la mesure où il fallait quand même le fortifier, il a été doublé d'un puissant talutage qui le noie sur la hauteur du rempart (fig. 22). Aucune ouverture de tir n'apparaît à l'heure actuelle sur cette face, mais il est vrai que la forte pente qui se trouve au sud du site limite considérablement le risque encouru de ce côté. Peut-être qu'une meurtrière a toutefois existé à l'emplacement de la baie actuelle, mais rien ne permet de l'assurer.

### **Les remparts sud et est**

S'agissant d'évoquer le problème épineux des niveaux de circulations qui s'articulent avec les remparts, la cour et le presbytère, il y a tout lieu de considérer que le ressaut interprété comme lié à la fondation du mur d'enceinte n'est probablement pas destiné à marquer le début de son élévation. Lorsqu'on examine le dit ressaut dans la cour et dans les caves actuelles, on est amené à s'interroger sur la profondeur véritable des remblais qui comblent l'espace entre les remparts visibles dans la cour et le mur de soutènement du cimetière. Les sondages techniques

---

51) Des cales en schiste comblent souvent les infractuosités entre les moellons de grés, tout en permettant de corriger les problèmes d'horizontalité.



qui dans les caves avaient révélés une épaisseur de remblais de 70 cm (matériel postérieur au XVIe siècle) montrent que les sols ont été exhausés à une époque voisine du XVIIIe siècle. Les sondages produits par l'intervention de 1997 n'ont pas retrouvé le substrat naturel à l'aplomb du rempart, vers les premières marches d'escalier.

Dans ce contexte, le ressaut apparait davantage comme un retrait destiné à supporter un plancher, et le marqueur d'un espace conçu sous forme de trois niveaux de circulation. Le premier descend probablement bien plus bas que le fond de fouille artificiel créé par l'arrêt des travaux. Il était vraisemblablement surmonté par un étage reliant les soupiraux pratiqués dans la portion de rempart est à l'escalier, ce dernier élément permettant de monter jusqu'au chemin de ronde que les terrassements consécutifs au déplacement du cimetière ont supprimé. Tels qu'ils se présentent, les soupiraux occupent l'emplacement de baies dont l'embrasure s'est vue réctifiée (fig.33)

Si sur les flancs ouest et nord, ce sont les bâtiments qui ont servi à la mise en défense du site par transformation et adjonction d'un clocher et d'un mur fortifié comme nous venons de le présenter, il n'en est pas de même à l'est et au sud-est. Partant de l'angle sud-est du presbytère un rempart a été construit. Il se refermait sur l'abside de l'église (fig. 23), clôturant puissamment la cour et le cimetière. Quelques sections ont toutefois aujourd'hui disparu, mais il est possible de restituer le tracé initial.

Tout d'abord au nord, il ne subsiste plus aucun vestige, le terrain ayant été nettoyé jusqu'au rocher probablement lors de la démolition du rempart sans doute au XVIIIe siècle. Néanmoins, on peut en restituer le tracé avec une quasi-certitude à l'aide de différents éléments. Logiquement, il ne peut que se refermer sur l'abside de l'église afin de circonscrire un espace clos. Ensuite, il y a tout lieu de penser que les limites de la parcelle de la cour figurant sur le cadastre napoléonien correspondent au tracé du rempart. Ceci peut encore être vérifié au sud où les limites de la parcelle de la cour suivent fidèlement le tracé du rempart conservé (fig. 24). Au nord, la limite de parcelle aboutit à l'axe de l'abside. Pour finir, nous savons que le rempart ne se prolonge pas vers le nord sous le niveau du sol au-delà du point où il disparaît à l'heure actuelle : plusieurs travaux de V.R.D ne l'ont pas mis au jour. Enfin, la seule baie de l'abside de l'église a été obturée sans autre motif que de refermer au nord le tracé de l'enceinte, l'église et le talus venant barrer tout accès par ce côté.

La lecture du tracé du rempart est aussi difficile sur son flanc sud. A l'heure actuelle, une tour a été construite à l'angle sud-est du rempart, mais il ne semble pas que celle-ci corresponde à un élément ancien tangible. En effet, le tracé du rempart est encore visible dans la fouille pratiquée au cœur de celle-ci par l'A.F.A.N. pour autant que l'on puisse en juger au travers des propos contradictoires du rapport de sondage. Le départ de maçonnerie à partir duquel les restaurateurs ont conclu à la présence d'une ancienne tour n'est que le vestige de l'escalier donnant sur l'étage du chemin de ronde. La profondeur de l'embrasure qui occupe presque totalement l'épaisseur

du mur à cet emplacement, tente à prouver qu'une baie pouvait s'y trouver. Il s'agit d'un dispositif assez répandu dans l'architecture militaire, que l'ouverture soit destinée au tir ou à l'éclairage de la cage ainsi formée. Le contrefort conservé contre l'autre point d'inflexion nord, n'a pour autre utilité que de contenir le rempart du côté de la plus forte pente (fig. 25). Par ailleurs, non loin de son extrémité sud-est, le rempart a été percé anciennement par un passage voûté débouchant sur une cave dans laquelle la maçonnerie initiale de la fortification apparaît encore arasée au niveau du sol (fig.26).

Ce rempart se présente comme le mur ouest, bâti en moellons de grès du même module. A la base, il mesure 1,50 m d'épaisseur et présente le même ressaut réduisant ensuite son épaisseur à 1,30 m seulement. A l'heure actuelle, il est arasé à l'exception de son extrémité sud-est qui sert d'appui à un bâtiment qui en a fossilisé l'élévation. Le rempart sud mesurait donc au moins 6 à 8 m. de hauteur avant d'être écrêté.

L'une de ces baies nous éclaire cependant sur l'usage des deux fenêtres du rempart dans sa portion sud-est. L'observation conduite lors des sondages de 1997 indique à tort que l'une de ces baies soit conçue dès l'origine comme un soupirail. L'ouverture exposée au nord-est montre sur sa face externe un agencement primitif totalement différent (fig. 32, 33, 34). On constate d'une part, qu'elle se prolonge selon une fente verticale régulière, sur toute la hauteur de la baie, et d'autre part que le sommet de cette fente de tir a été bûché et comblé (l'entassement des blocs en pan incliné prouve un bouchage et un remaniement sous forme de soupirail, avec un mortier et une technique de maçonnerie identiques à ceux employés autour de la fenêtre). Cette lecture n'est encore possible que sur cette unique baie, puisque le parement externe de la baie sud-ouest voisine a été entièrement remonté lors de l'édification de la tour, voici quelques années (son parement interne en revanche est médiéval).

La question de l'accès à la cour fortifiée se pose. L'accès au cimetière ne pouvait alors pour des raisons topographiques que se faire par l'arrière de l'église où se trouvait nécessairement une porte perçant la fortification : il n'en subsiste toutefois rien actuellement.

Les éléments de défense actifs sont tout aussi réduits que sur la face ouest de la fortification. En l'état actuel des vestiges, on ne peut repérer qu'une meurtrière à étrier au sud (fig. 27) remaniée en fenêtre, deux ouvertures au sud-est pouvant occuper la place d'archères anciennes. Une brèche sur la section est masquée peut-être elle aussi une ouverture ancienne, mais sans certitude.

### **L'évolution du presbytère**

La fortification de l'église et du presbytère de Faugères pose un certain nombre de questions auxquelles il est difficile de répondre. Nous avons expliqué que le mur ouest du presbytère est totalement reconstruit afin de le transformer en rempart, alors que les élévations sud et est ne semblent pas faire l'objet de travaux aussi radicaux. Néanmoins, comment

concevoir de remplacer un mur de bâtiment du pied jusqu'au sommet sans démolir totalement ce bâtiment ? On peut donc penser que le presbytère du XI<sup>e</sup> siècle est alors largement rendu inutilisable par les travaux à la suite desquels il est largement reconstruit.

L'édifice tardi médiéval est essentiellement identifiable à partir des deux étages supérieurs. A la base, il repose sur le premier presbytère dont il reprend le plan rectangulaire allongé. Néanmoins, son extension vers le sud est moindre. Il ne s'étend pas au-delà de la partie la plus haute du rempart. Le mur pignon sud du nouveau presbytère prend appui à l'ouest sur la ligne de pierres d'attente marquant la limite haute du rempart et un très net chaînage nous en donne la limite à l'est (fig. 28). Etabli de la sorte, le nouveau bâtiment étant plus court que le premier qui lui sert d'assise, son mur pignon sud et un mur de refend intérieur se trouvent à ne reposer sur aucun soubassement. Formant ainsi les caves actuelles de puissantes voûtes d'arêtes en appui à l'ouest sur les ressauts intérieurs du rempart sont alors établies pour les soutenir. Néanmoins, des désordres architecturaux notables sont à remarquer du fait de la surcharge ponctuelle imposée à ces voûtes aux droits du refend intérieur et du pignon sud. On peut ainsi constater un écrasement de plus de 25 centimètres, et un basculement d'une quinzaine de centimètres des piliers supportant la voûte sur le côté est (fig. 29). Ces désordres se sont d'ailleurs répercutés au droit de la porte sur toute la hauteur du bâtiment et se manifestent par un puissant cisaillement du mur est (fig. 28).

Les parties basses ne subissent aucune modification, excepté l'établissement de la voûte qui occulte l'ouverture de type soupirail datant du premier état. Par contre, la partie haute plus courte, gagne un étage supplémentaire débouchant sur le bâtiment à trois niveaux que l'on connaît actuellement.

Le plan des deux niveaux supérieurs est simple : deux pièces se succèdent dans le sens nord sud, séparées par un puissant mur de refend. L'accès extérieur se fait directement par la terrasse du cimetière. La pièce nord, jouxtant l'église, est la seule dont on puisse préciser à la fonction du fait des aménagements qui y sont encore visibles : une pierre d'évier subsiste encore à l'est et un placard-niche est intégré au mur ouest (fig. 30). C'est dans cette pièce que débouche l'unique conduit de cheminée, de la partie ancienne du bâti, mais nous n'avons pu constater s'il présente une quelconque ancienneté, étant d'une part en service ce qui interdit d'en observer l'intérieur et de l'autre enduite, ce qui en masque l'extérieur. En 1444, maître Teula, notaire de Faugères, enregistre un acte *apud locum de Feugeriis et infra castrum et in coquina eiusdem loci* (52) et sans doute doit-il s'agir de cette pièce. C'est en outre dans cette espace que débouche la porte d'accès intérieure à l'église. Comment se faisaient alors les circulations entre les différents niveaux ? Le niveau le plus bas possède sa propre entrée extérieure, qui est celle du XI<sup>e</sup> siècle. Le premier ouvre au même niveau que le cimetière et que l'église, mais l'étage supérieur doit nécessairement faire l'objet d'un accès intérieur par un escalier ou une échelle. A l'heure actuelle, l'accès aux étages se fait partiellement par la tour, mais l'escalier de pierre qui

---

52) AD 07, 2E 10757, f°137v°.

l'occupe n'a pas conservé de témoins d'un encastrement de marches plus ancien. A l'inverse des ouvertures récentes placées en sous-oeuvre sur la face ouest du rempart, on trouve encore sur la cour est deux ouvertures tardi médiévales. Il s'agit d'une fenêtre carrée, de section moyenne, aux piédroits et au linteau chanfreinés en goutte d'eau et d'une porte au linteau en accolade à peine esquissé surmonté d'une petite ouverture rectangulaire chanfreinée (fig. 30). Par ailleurs, des éléments de plusieurs linteaux chanfreinés sont à l'heure actuelle utilisés en remploi dans d'autres parties du bâtiment mais, s'il est permis de penser qu'elles viennent du site même, rien ne permet de localiser leur provenance. Selon les chronotypologies usuelles des historiens de l'art, de telles ouvertures évoquent les dernières années du XV<sup>e</sup> siècle au mieux et plus encore le XVI<sup>e</sup> siècle. Ce constat pose alors le problème de la datation du nouveau bâtiment presbytéral.

Sa liaison avec le rempart ne laisse planer aucun doute : il lui est postérieur, mais néanmoins, l'est-il de beaucoup ? Il est impossible de le dire avec précision, mais puisque le bâtiment initial est probablement rendu inutilisable par les travaux de fortification et qu'en 1444 le *castrum* dispose d'une cuisine apte à recevoir un notaire au travail, c'est que le presbytère a été reconstruit entre les années 1380-1390 environ et 1444. Là encore, nous avons la preuve que les études relevant de la stylistique et de l'histoire de l'art pur montrent leurs limites : deux ouvertures qui auraient été datées des années 1480 au plus tôt sont déjà en place en 1444. Il est en effet logique que le bâtiment abritant le desservant de la paroisse ait été reconstruit au plus vite. Le hiatus chronologique qui sépare les travaux de fortification et la remise en état du presbytère ne peuvent donc être long, et si les deux sont dissociés, c'est sans doute en raison de la précipitation avec laquelle la fortification a dû être construite, son achèvement étant la priorité absolue de la communauté avant le relogement digne du prêtre.

### **Un second édicule au sud ?**

Nous avons noté que la présence d'un mur au sud-est du presbytère laissait supposer la présence d'un bâtiment perpendiculaire à celui-ci dès le XI<sup>e</sup> siècle, les preuves manquant pour en être assuré. Par la suite, après les travaux de fortification, un édifice de ce type est construit ou reconstruit au même emplacement, ou presque. Il prend appui dans l'angle formé par le mur est du presbytère et le rempart, s'étend au nord jusqu'à la porte des caves du presbytère vers l'est. A l'heure actuelle, il subsiste encore quelques traces sur le mur nord et l'angle nord-est, le mur est ayant été arasé jusqu'au substrat pour établir la voûte visible dans la cour. Il est difficile d'en préciser la période de construction en l'absence de tout élément architectural datant.

### **L'occupation de la cour et le cimetière**

Il ne semble pas que la cour ait alors fait l'objet de remaniements importants encore notables de nos jours. Néanmoins, divers murs se détachant du rempart dans sa partie sud-est laissent penser que quelques structures ont pu occuper le sud de la cour sans que l'on ne puisse

ni en préciser le plan, ni la fonction. Pour sa part, le cimetière doit continuer d'occuper la partie haute de la cour, contenue par un mur de terrasse encore nettement visible de nos jours, puisque son extension au sud aurait irrémédiablement perturbé l'utilisation du rempart en encombrant ses abords.

Avec le site de Faugères, nous sommes devant un témoin direct des efforts de mise en défense et de protection que les populations des moindres communautés d'habitants ont dû déployer à la fin du Moyen Âge, principalement dans les années 1360-1400, pour tenter de garantir leur sécurité et celle de leurs réserves alimentaires. Le caractère précipité des travaux de fortification donne même un sentiment pathétique de peur. Plusieurs indices laissent à penser que les travaux sont le fait d'une communauté aux abois qui cherche à parer au plus pressé, sans chercher à achever les travaux engagés dans l'immédiat. En effet, il nous semble que les pierres d'attente subsistant sur la partie sud-est du rempart sont le résultat de cette précipitation. Le rempart a été monté au plus vite sur tout son pourtour, les élévations finales étant renvoyées à une période ultérieure, une fois tout danger écarté, alors que l'on pourra travailler sereinement. C'est aussi comme cela qu'il faut comprendre la réutilisation du mur sud qui est conservé et simplement doublé d'un talutage évitant de créer une brèche supplémentaire qu'il faudra boucher. De même, la non-démolition totale du mur de l'édicule sud du premier état, qui est conservé à l'état de simple "chicot" intégré dans le talutage, n'est pas le signe d'une construction posée et patiente, mais traduit au contraire une certaine fébrilité. Pour finir, la précipitation devant l'urgence défensive explique sans doute aussi le décalage chronologique constaté entre la construction du rempart et la remise en état du presbytère.

## L'évolution du site après le Moyen Age

Cette dernière phase de la vie du site le voit peu à peu prendre la physionomie qu'il a encore à l'heure actuelle au travers de travaux portant sur les bâtiments mais plus encore par l'abandon du système défensif qui est démantelé certainement au XVII<sup>e</sup> siècle.

### Les modifications apportées à l'église

La première modification postérieure à la fortification du site est certainement l'adjonction d'une chapelle latérale ouverte sur le gouttereau nord de l'église, formant une esquisse de transept. Voûtée sur croisée nervurée, elle évoque indéniablement l'extrême fin du XV<sup>e</sup> siècle ou la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle au plus. Ce n'est pas néanmoins la principale modification que l'église ait eu à subir.

Le changement majeur est en effet lié aux guerres de religions. En 1675, le délégué de l'évêque de Viviers note que " l'église, dédiée à Saint-Théofrède, martyr, avait été ruinée par les huguenots, mais elle a été réparée depuis fort longtemps " (53). C'est sans doute de cette destruction par les huguenots que date l'effondrement de la voûte, mais il est difficile de savoir exactement quand ce siège s'est déroulé. Retenons toutefois qu'il doit probablement se placer vers les années 1628-1629 qui connaissent un épisode guerrier violent dans tout le Vivarais avec le siège de nombreuses places protestantes. Néanmoins, on peut aussi proposer la date de 1574, année durant laquelle on sait que le " château " de Faugères a été tenu par les protestants, mais leur reddition semble avoir été obtenue contre paiement en non par un siège (54). La voûte est en tous cas refaite au XVII<sup>e</sup> siècle. Reconstituée environ 1,20 m plus bas que la couverture médiévale, elle change significativement l'aspect général du bâtiment, alors que la voûte en cul de four de l'abside qui est conservée est maintenant plus haute que celle de la nef.

Lors de la visite pastorale de 1675, on apprend que la chapelle du XVI<sup>e</sup> siècle est encore la seule. Il est noté que le confessionnal est " dans la chapelle ", sans précision supplémentaire, le singulier impliquant qu'elle soit encore unique. La sacristie se situe alors au nord de l'édifice, dans l'angle formé par la chapelle et l'abside. De quand date-t-elle ? Il est impossible de le dire, mais ses caractères architecturaux lui interdisent de prétendre à une grande ancienneté et elle ne semble pouvoir être antérieure au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Sans doute a-t-elle été établie lors des travaux de reconstruction de la voûte. En 1675, elle est en voie d'abandon par suite de la construction d'une nouvelle sacristie (les travaux sont presque achevés), dont on nous dit qu'elle est localisée du côté du presbytère. Toujours en service actuellement, elle s'ouvre sur le flanc sud de l'abside. Lorsque la nouvelle sacristie des années 1675 voit le jour, l'ancienne est alors transformée en chapelle par le percement d'une large ouverture débouchant dans l'abside.

---

53) Cf note 23.

54) Mazon (A.) : *Les huguenots du Vivarais*, Privas, 1901-1904, t. 2, p. 256.

Le dernier aménagement du XVII<sup>e</sup> siècle nous est donné par le visiteur de 1675 ; il impose que soit fait un escalier pour accéder au clocher et que celui-ci soit couvert d'une bonne toiture afin d'y empêcher les infiltrations et d'abriter le sonneur.

Pour finir, une autre chapelle latérale est aménagée au sud en vis à vis avec la première qui fut établie au nord, formant ainsi une esquisse de transept. Cette chapelle n'est en fait qu'un réaménagement de la partie ouest de la nouvelle sacristie divisée par un mur de refend et qui se trouve alors réduite à la dimension de l'ancienne. La chapelle est simplement ouverte par percement du mur gouttereau sud de l'église. Il est difficile de la dater avec certitude, mais elle est nécessairement postérieure à 1715 puisqu'elle n'existe pas au moment de la dernière visite pastorale que nous possédons (55). En outre, il est net qu'elle ne peut-être très ancienne, puisque l'enduit de façade couvrant le mur est du presbytère et le gouttereau sud de l'église se poursuit derrière cette chapelle.

Derniers travaux à l'église, la porte sud est obturée par un mur maçonné en 1888 alors que celle ouvrant sur la façade ouest est ouverte pour la première fois (56).

### **Les modifications apportées à la cour et au cimetière**

Lors de la visite pastorale de 1675, il est précisé que le cimetière se trouve à 50 pas de l'église, en direction de l'est et qu'il est clos de bons murs. En aucun cas il ne peut s'agir du cimetière médiéval tel que nous l'avons identifié jusqu'à présent car celui-ci est appuyé directement contre l'abside. Sans doute doit-on dès lors avoir à faire au cimetière actuel qui a déjà été déplacé. Nous n'avons toutefois pu trouver d'indication précise sur ce transfert. On peut cependant être assuré qu'il ne s'agit pas d'une conséquence directe de la mise en défense du site puisqu'en 1444 il se trouve encore contre l'église (57). Peut-être faut-il penser que c'est la conséquence de l'essor démographique du XVII<sup>e</sup> siècle qui abouti à un manque de place dans l'espace enclos par le rempart. Pour logique qu'elle soit, cette solution ne peut être prouvée, mais nous la retiendrons comme une hypothèse probable. L'observation de la stratigraphie visible dans la tranchée effectuée en 1997 le long du rempart permet de comprendre le comblement de la cour lors de la destruction du rempart. Cependant, les carences scientifiques de l'intervention de l'A.F.A.N. en 1997 ne facilitent pas le travail : le rapport de sondage ne présente aucun relevé de stratigraphie, cette dernière ne semblant même pas avoir été observée. La très bonne tenue des terrains permet toutefois à la coupe d'être bien conservée depuis 1997 ce qui nous a heureusement autorisé de nouvelles observations. Il est clair que le cimetière se limite à la zone nord de la cour, correspondant à la partie supérieure de la terrasse, sur laquelle une sépulture en place apparaît encore dans la coupe. Néanmoins, le ressaut de fondation de l'église, totalement déchaussé, permet d'affirmer que toute la surface du cimetière

---

55) André (M.) : " Visite des paroisses de l'officialité d'Aubenas en 1715 ", *Revue du Vivarais*, 1974-1975-1976.

56) AM de Fauçères.

57) AD 07, 2E 10757, f°162.

médiéval a été curée sur au moins 50 à 60 cm d'épaisseur au niveau de l'abside. Seul l'espace ouest de la cour devant la porte de l'église a été conservé sur son niveau initial, ce qui explique la présence de quelques marches pour y accéder. Les volumes de terrain ainsi produit par le curage ont alors été déversés en contrebas de la terrasse du cimetière afin de régulariser le niveau de la cour. Ainsi, tout l'espace situé entre la terrasse et le rempart se trouve donc comblé de la démolition du sommet du rempart et des remblais issus du cimetière, ce qui explique le grand nombre d'ossements présents sans aucune organisation.

Parallèlement, lors des sondages de 1997, le mur de pierre sèche retrouvé dépassant de la coupe (fig. 31) ne fonctionnait ni avec le rempart, puisqu'il gênait la circulation, ni avec le cimetière dans la mesure où les remblais de comblement le recouvre intégralement, de part et d'autre jusqu'à sa base. On peut dès lors imaginer qu'il provient plus sûrement d'une structure non maçonnée (sauf à sa base) et non récupérable, associée à l'écrêtement des remparts, à la constitution et au nivellement des remblais dans le but d'établir la nouvelle terrasse après abandon du cimetière.

Le mobilier céramique associé à ce comblement nous apprend qu'il est tardif et en tout cas antérieur à la fin du XVI<sup>e</sup> ou plus sûrement encore à la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Une fois la cour comblée et les deux niveaux initiaux ramenés à une seule et même altitude, le comblement se poursuit pendant la démolition du rempart qui est arasé sur le nouveau niveau de circulation de la cour, constituant ainsi un mur de terrasse. C'est donc sans doute lors des travaux de curage du cimetière qu'il est détruit dans sa partie nord, puisque le substrat naturel est totalement dégagé. Le rempart n'a finalement été conservé que dans le secteur où il a conservé une utilité technique : contenir la nouvelle cour. Il est donc évident avec ce schéma que les sépultures médiévales n'existent plus ou presque plus. Si dans une étape de recherche ultérieure il était décidé d'en fouiller, il faudrait les chercher plus près de l'église, à proximité de la terrasse donnant actuellement accès au presbytère et à l'église, mais nullement à proximité de l'abside.

### **Les modifications apportées au presbytère**

Les modifications apportées au presbytère au XVII<sup>e</sup> siècle restent totalement mineures et n'affectent que très peu les éléments bâtis médiévaux.

Tout d'abord, le bâtiment curial tardif médiéval est prolongé vers le sud au premier niveau, ce qui lui confère alors la même longueur que le premier bâtiment du XI<sup>e</sup> siècle, l'étage supérieur ne débordant pas encore vers l'est. Ce dernier ne sera allongé que postérieurement, sans doute au XIX<sup>e</sup> siècle, voir même peut-être au début du XX<sup>e</sup> siècle. Nous proposons de placer le premier allongement vers le sud dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle eu égard aux caractères des ouvertures visibles sur les différentes façades de l'étage : les fenêtres perçant le rempart ouest ont dû être ouvertes au même moment. Elles sont identiques et leur ouverture correspond bien à une phase de défortification.



Dernier élément, un massif bâti de plan presque carré est construit contre la façade est du presbytère devant la porte d'accès à la cave. Ce bâtiment est donc nécessairement établi sur un passage voûté constituant le couloir qui prolonge actuellement les caves du bâtiment vers l'est. Dans le même mouvement, le niveau des caves est alors exhausé par un apport de remblai de composition proche de celui servant à aplanir la cour, ne contenant que du matériel céramique moderne. C'est ce remblai qui constitue encore le niveau de circulation intérieur des bâtiments.

Quand placer cette dernière évolution essentielle du site lui conférant son aspect actuel ? Nous avons proposé de la placer dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle en raison des caractères propres aux ouvertures pratiquées alors dans le rempart ouest, ou encore par ce que les travaux de terrassement de la cour impliquent dès lors que le nouveau cimetière fonctionne, ce qui est le cas en 1675. Plus précisément, lorsque le sieur Monge, envoyé de l'évêque de Viviers, visite les lieux en 1675, il ne mentionne plus que " le reste de la maison forte que les huguenots ont ruinés ". Faut-il voir dans les guerres de religion la cause du démantèlement des fortifications comme il le laisse supposer ? Sans doute que non, et qui plus qu'un ecclésiastique catholique, engagé auprès de l'évêque, peut-on suspecter de parti pris anti protestant. Il faut donc relativiser ses propos et considérer que si la période des guerres de religion n'a sans doute pas été propice à l'entretien des bâtiments, il ne faut pas lui imputer toutes les destructions du XVII<sup>e</sup> siècle. On peut donc postuler au contraire que c'est le retour d'un calme certain pendant la période de l'édit de Nantes qui a pu permettre de jeter à bas les remparts qui ont alors perdu toute leur utilité militaire.

## CONCLUSION

A l'issue de ce tour d'horizon des bâtiments ecclésiastiques de Faugères, église et presbytère apparaissent comme des édifices à l'histoire complexe. Quatre grandes phases ont pu être dégagées, de l'église primitive à l'édifice actuel. Tout d'abord, au moment de la création de la paroisse dans les années qui suivent la donation de 998, on assiste à la mise en place d'une première église, probablement de style pré-roman, à laquelle est associé un simple presbytère. C'est à partir de ce noyau primitif que tout le site va évoluer, sans jamais changer radicalement d'orientation ou de plan jusqu'à nos jours. Ensuite, seconde phase de travaux importants, l'église initiale est remplacée dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle, sans doute du fait de problèmes de stabilité éprouvés par la première. Ce second édifice, de style roman classique subsiste encore, constituant le noyau de l'église actuelle. Pour en finir avec le Moyen Age, le site est fortifié à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle par modification des bâtiments du XI<sup>e</sup> siècle (presbytère) et du XII<sup>e</sup> siècle (église) et par adjonction d'un rempart. Ce n'est qu'après le Moyen Age que l'ensemble, perdant sa vocation défensive gagnée au XIV<sup>e</sup> siècle, est défortifié par abandon du rempart qui est transformé en mur de terrasse, après le déplacement du cimetière.

Nous proposons initialement d'être attentifs à trois aspects de l'évolution du site de Faugères. Tout d'abord, les origines de la paroisse que l'on peut éclairer ici. Tardive, du XI<sup>e</sup> siècle, elle fait partie des dernières auxquelles on assiste dans la région, venant modifier ponctuellement la carte d'un réseau paroissial qui fini de ce mettre en place alors. Le rôle joué ici par une initiative laïque d'une part et un établissement monastique de l'autre, est bien mis en valeur, laissant à l'écart un pouvoir épiscopal qui n'apparaît jamais dans le dossier. En outre, le site de Faugères est sans doute l'un des rares où l'on puisse encore identifier un presbytère du XI<sup>e</sup> siècle encore assez bien conservé car fossilisé par un édifice ultérieur. Nous sommes ici bien loin du prieuré conventuel avec ses moines, mais au contraire, nous avons à faire à ce qui était le lot commun : une simple église paroissiale rurale à laquelle est associée une maison curiale. La fonction de ce bâtiment transparaît directement dans son plan : abriter le desservant et son entourage à l'étage supérieur, communiquant avec l'église, et engranger des redevances et des dîmes dans les vastes caves que l'on retrouve encore. Ce parti architectural sera conservé jusqu'à nos jours. Nous avons probablement avec le presbytère de Faugères l'un des rares édifices civils et non ecclésiastiques du XI<sup>e</sup> siècle encore aussi bien conservé. Au plan très simple, un rectangle trois fois plus long que large, il prend déjà une disposition habituelle pour les constructions de la région, en étant semis enterré et adossé à la pente. Outre son plan très simple, ses élévations ne témoignent-elles pas non plus d'une recherche de qualité particulière : murs de schistes, peu épais (moins d'un mètre), étage sur plancher, ouvertures en nombre limité, au moins au niveau inférieur. En tout état de cause, le presbytère du XI<sup>e</sup> siècle ne semble

pas devoir se distinguer particulièrement de la maison rurale d'alors et se trouve bien éloigné de ce que l'on peut attendre de prime abord d'un bâtiment ecclésiastique.

Le dernier aspect qu'il nous a semblé intéressant d'éclairer au travers du site de Faugères et la mise en défenses des campagnes lors des premiers assauts des troubles induits par la guerre de Cent Ans, entre 1360 et 1390. Loin de tout château, la population de Faugères ne peut compter que sur ses propres forces et ses seules fortifications. Village ouvert Faugères même ne peut convenir et c'est alors l'église qui est choisie pour résister comme en de nombreux autres lieux. Ici, l'étude des vestiges de fortification laisse penser que cette dernière a été construite dans l'urgence, en parant au plus pressé sans doute alors que la rumeur rapportait que des bandes armées se déplaçaient vers la région. Travaux menés au plus vite, ils ne sont pas achevés immédiatement, mais doivent aboutir sans tarder à la protection minimale indispensable. Cette urgence se retrouverait à n'en pas douter dans bien des sites villageois si l'on en étudiait les fortifications de la fin du Moyen Age.

Nous avons aussi souhaité associer d'un point de vue méthodologique toutes les sources disponibles, qu'elle que soit leur nature ou leur origine : textes, étude du bâti et archéologie. Seul ce point de vue large nous a permis de progresser et d'aboutir à des conclusions auxquelles nous ne serions pas parvenus en nous limitant à l'une ou l'autre de ces approches. Une stricte étude des textes n'aurait pas mis en évidence les différentes phases de la vie des bâtiments, alors qu'une étude de bâti classique n'aurait pas permis de les dater et que la fouille n'aurait pas donné de résultats d'ensemble exploitables. Méthodologiquement, il est maintenant acquis que la fouille n'est qu'une phase ultime du travail sur lequel il est possible de s'appuyer pour vérifier des hypothèses ponctuelles répondant à telle ou telle question. Des sondages limités ou extensifs ne sauraient représenter à eux seuls les outils les plus pertinents, s'agissant d'acquérir une compréhension globale des lieux, de leur évolution et de leur spécificité. Ce n'est donc qu'en associant tous les angles de vues possibles que l'on peut déboucher sur un travail efficace en terme de rapport bénéfique scientifique / temps passé qui peut tout à la fois satisfaire l'aménageur et le chercheur.

## TABLE DES FIGURES

Carte des implantations chaffriennes	fig. 1
La paroisse primitive de Payzac et Saint-Chaffre de Faugères	fig. 2
Façade ouest de l'église avec détail de l'angle "fossile" de l'église primitive	fig. 3
Plan d'ensemble du site (relevé F. Pinta)	fig. 4
Quelques plans d'églises vivaroises des XI <sup>e</sup> et XII <sup>e</sup> siècles	fig. 5
Extrait du cadastre napoléonien	fig. 6
Coupe schématique nord-sud du talus, avec implantation des bâtiments	fig. 7
Les différents niveaux d'arasement et de conservation du mur presbytéral (état XI <sup>e</sup> )	fig. 8
Relevé pierre à pierre du mur est du presbytère (état XI <sup>e</sup> , l'extrémité sud)	fig. 9
Proposition de restitution en plan du premier état (XI <sup>e</sup> siècle)	fig. 10
Vue du soupirail encore visible dans le mur est du presbytère (état XI <sup>e</sup> siècle)	fig. 11
Vestiges de l'édicule sud	fig. 12
Mur de soutènement du cimetière paroissial (état XI <sup>e</sup> siècle)	fig. 13
Témoin du voûtement primitif de l'église (état XII <sup>e</sup> siècle, base du mur est du clocher actuel)	fig. 14
Phases successives de re-découverte de la fenêtre axiale de l'abside avec proposition de restitution par comparaison	fig. 15
Instabilité du substrat et incidences sur les maçonneries	fig. 16
Proposition de restitution en plan du deuxième état (XII <sup>e</sup> siècle)	fig. 17
Archère à étrier dans le mur nord du clocher	fig. 18
Décalage des ouvertures sur la façade ouest de l'église	fig. 19
Mur-harpe sur le tracé ouest du rempart (vue de détail des pierres d'attente) et trace horizontale de poursuite de l'enceinte	fig. 20
Vues des archères sur la tour d'angle ; console de mâchicoulis gravée	fig. 21
Vue du talus venu renforcer le mur du presbytère réutilisé par le rempart	fig. 22
Appui du rempart contre la fenêtre de l'abside d'où rebouchage de cette dernière	fig. 23
Correspondance entre le tracé du rempart, et la limite de parcelle donnée par le cadastre napoléonien contre l'abside	fig. 24
Clichés du contrefort positionné au point d'infléxion est du rempart, dans la cour	fig. 25
Ancien talutage bûché (traces du substrat naturel)	fig. 26
Archère sud du rempart dont un jambage est encore conservé	fig. 27
Trace d'arrêt de l'élévation du rempart sur les côtés ouest et est	fig. 28
Ecrasement d'un piedroit de voûte (niveau des caves actuelles)	fig. 29

Elévation extérieure partielle en pierre à pierre du mur est du presbytère	fig. 30
Mur en pierre sèche dépassant de la coupe	fig. 31
Vue du rempart sur sa portion nord-est avec relevé pierre à pierre	fig. 32
Face interne du rempart dans la cour, et comparaison avec rempart conservé dans les caves (pierre à pierre)	fig. 33
Fenêtre de tir avant sa transformation en soupirail	fig. 34
Plans des principales phases d'évolution du site	fig. 35
Proposition schématique d'articulation des espaces (restitution chronologique)	fig 36

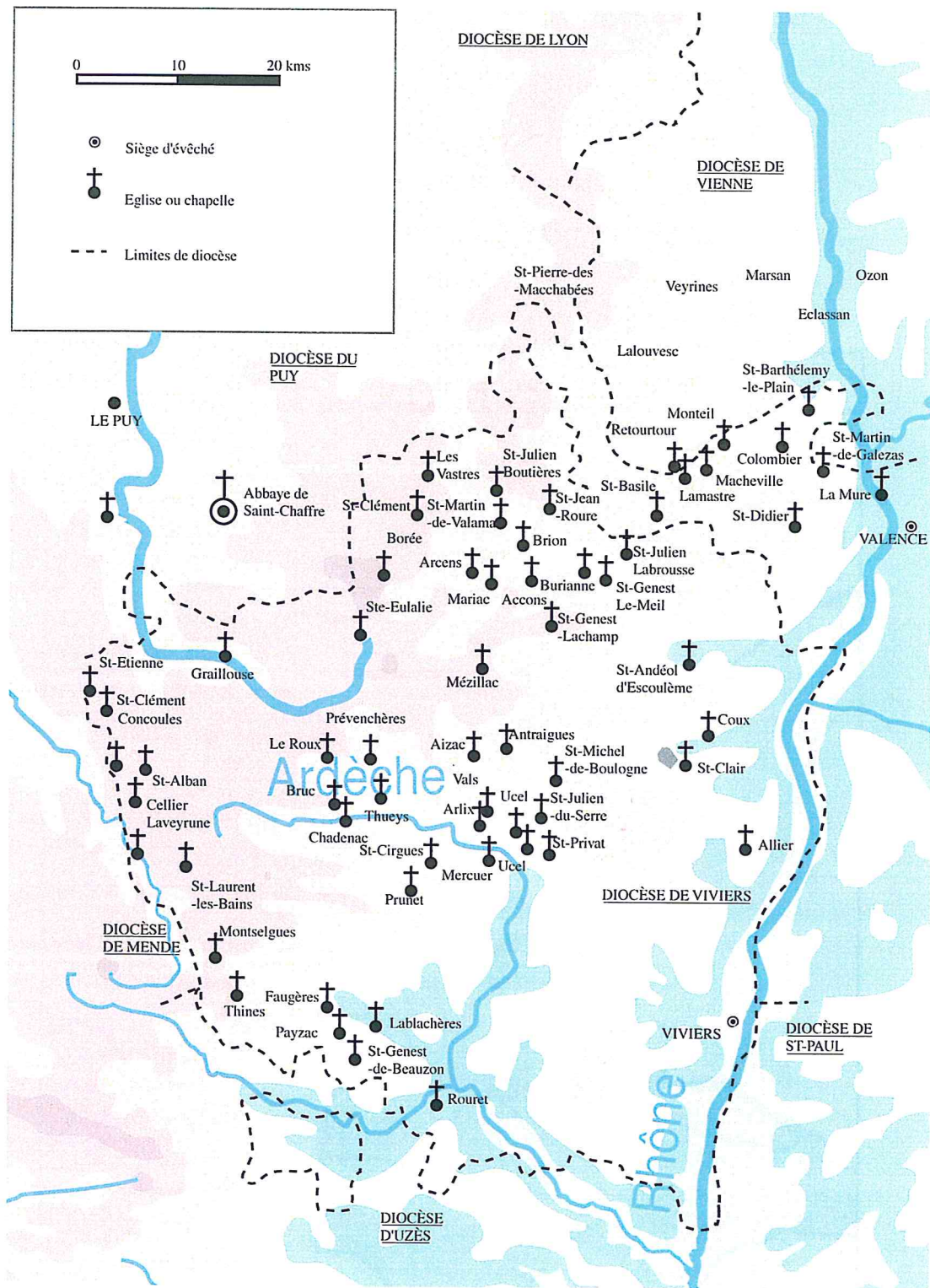


Figure 1 :  
Carte des implantations chaffriennes vivaroises

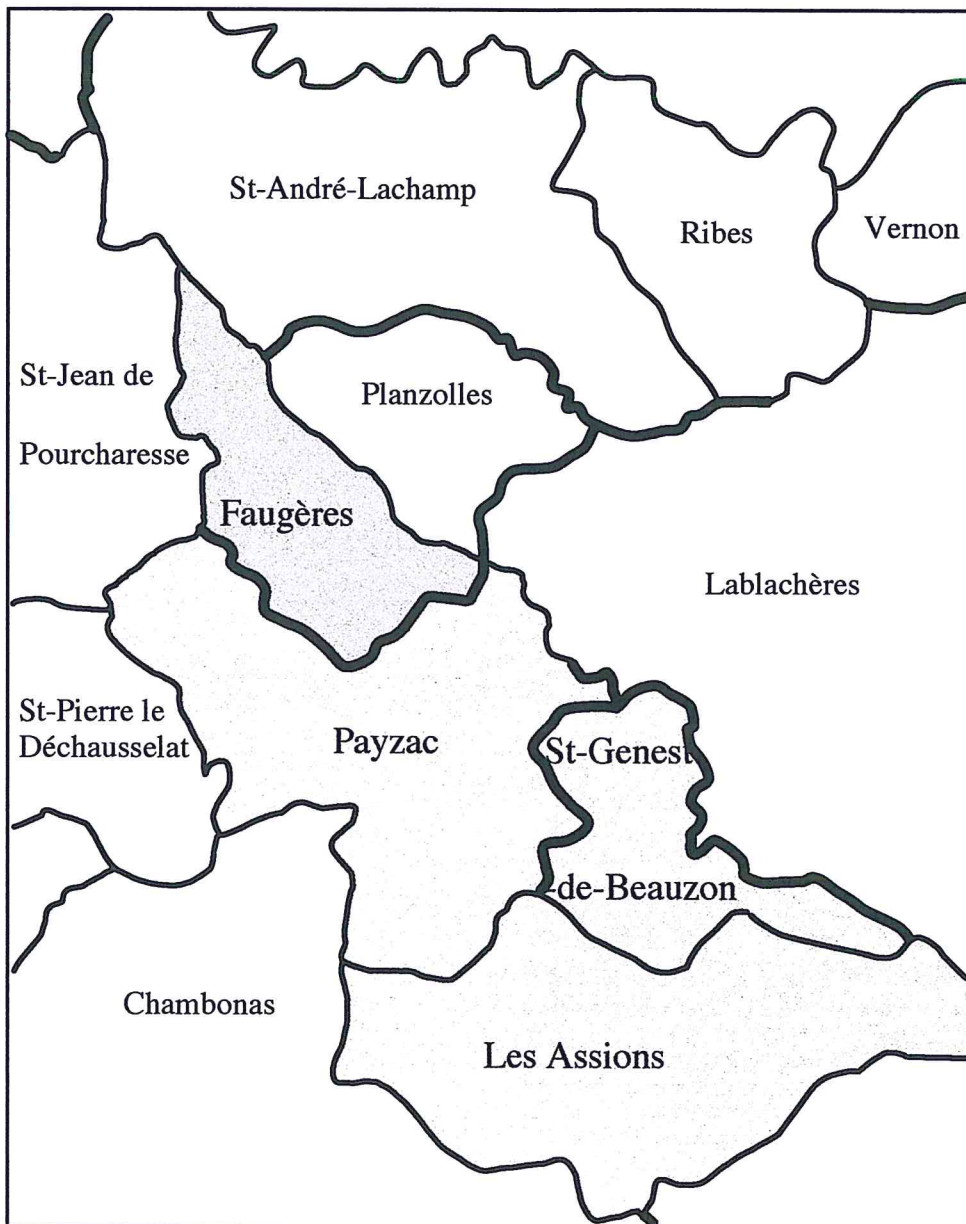
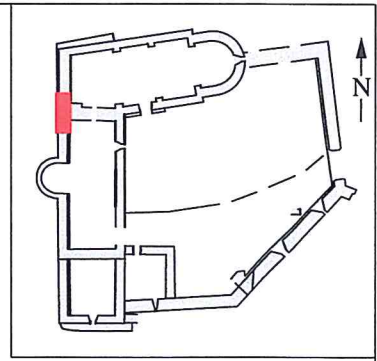


Figure 2 :

La possible paroisse primitive de Paysac et les éléments démembrés de Faugères, Saint-Genest et Les Assions.



Le décalage en plan provoqué par la préexistence d'un premier bâtiment existe également à Coux et à Vagnas (prieuré du Monastier) ; à Vagnas par exemple, on observe le même décalage dans l'angle sud-ouest de la façade

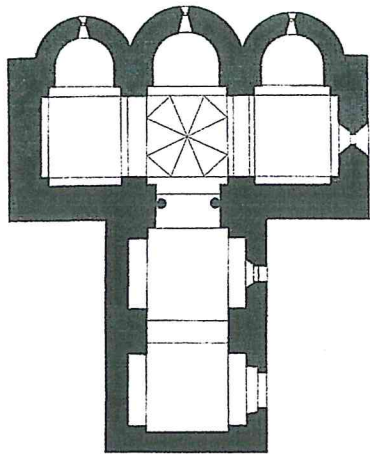
Figure 3 :

Mur occidental de l'église avec vues de détail sur les vestiges du bâtiment primitif. Les maçonneries de la seconde église et du rempart ouest sont venus recouvrir les quelques moellons encore visibles appartenant au premier état connu.

*clichés : E.R. - F.B.  
infographie : E.R.  
relevés : E.R.*



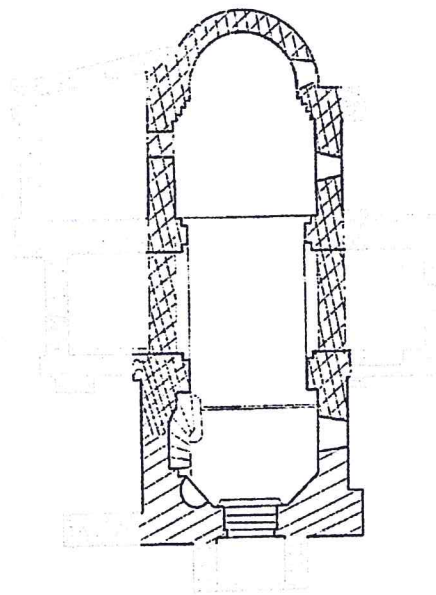




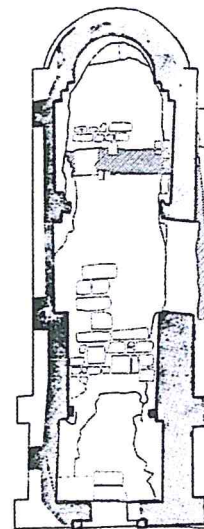
St-Pierre-de-Sauveplantade



chevet pré-roman de l'église de Larnas



en foncé, restitution du plan roman de l'église de Naves  
une nef unique à trois travées



Saint-Pierre-d'Alba

Figure 5 :

Plans d'églises vivaroises des XI<sup>e</sup> (en haut) et XII<sup>e</sup> siècles.

*clichés : E.R. - F.B.  
infographie : E.R.*

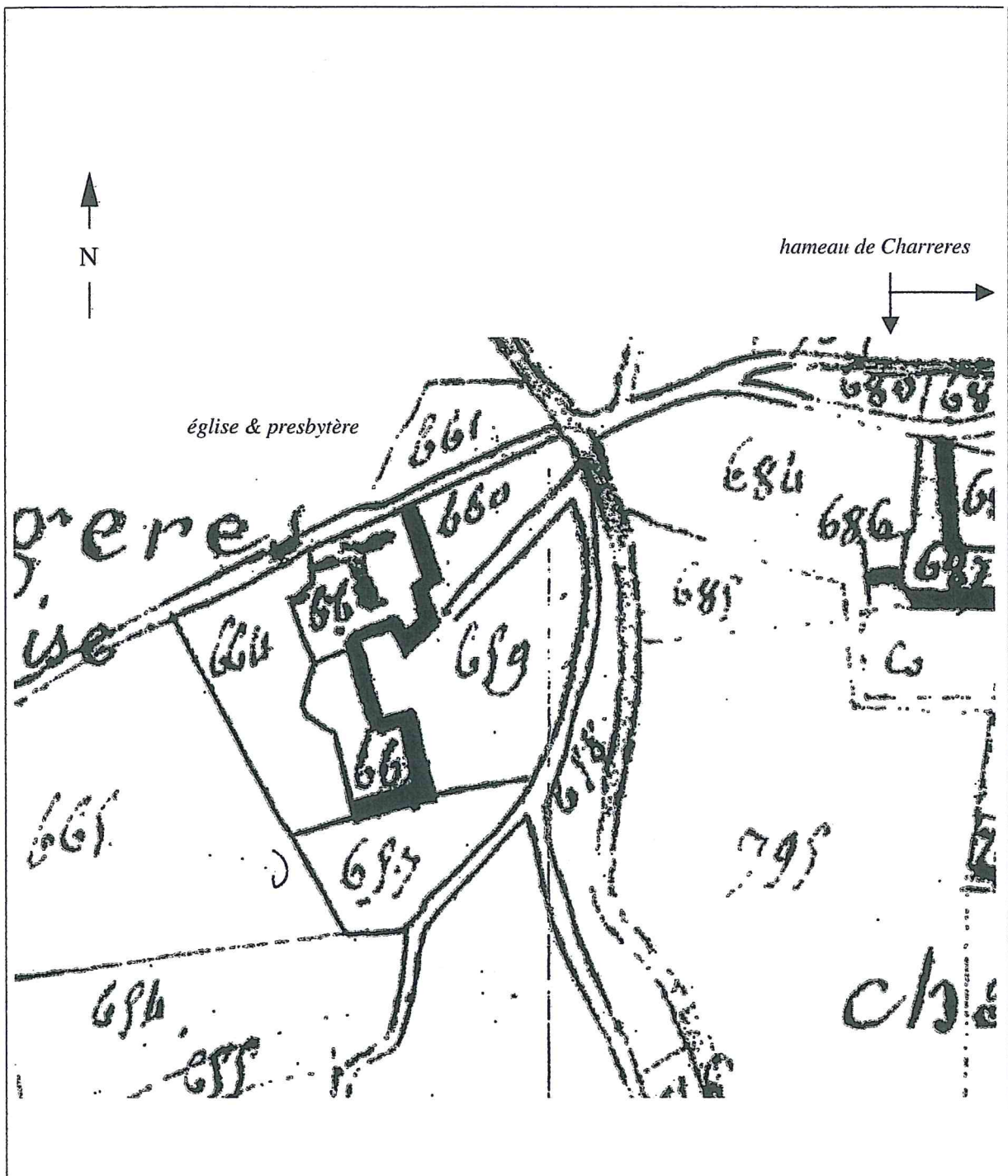
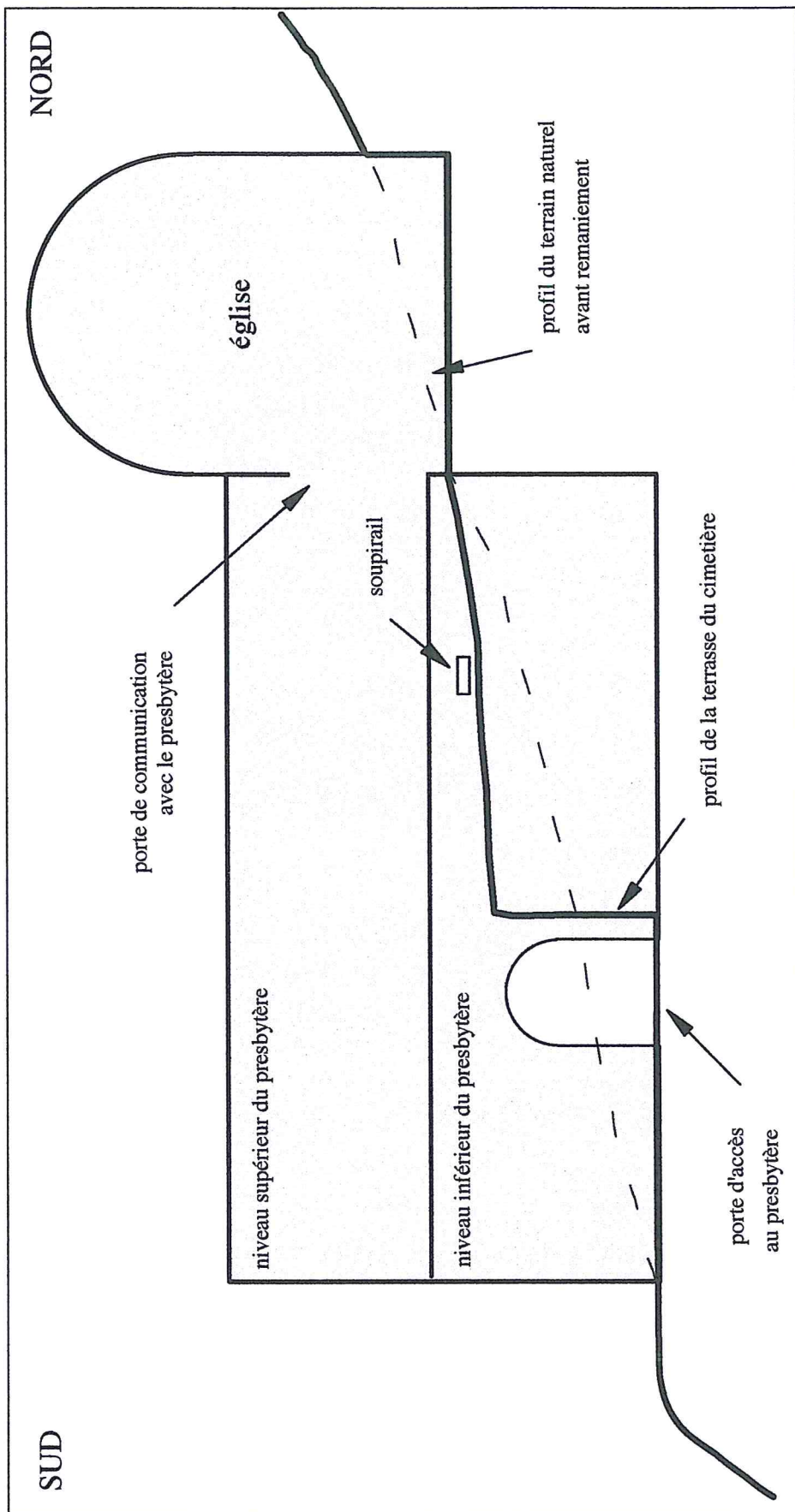


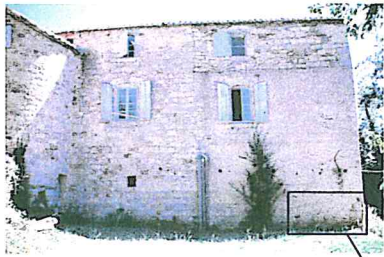
Figure 6 :

Extrait du cadastre napoléonien

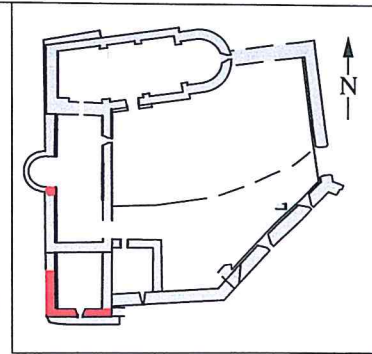


coupe schématique longitudinale du terrain remanié après établissement des bâtiments. Le sol de l'église est décaissé au nord, le niveau le plus bas du presbytère est profondément entaillé dans le substrat. Pour sa part, le cimetière reste pratiquement au niveau du terrain naturel, établi sur une terrasse semi artificielle retenue au sud par un mur que l'on retrouve encore dans l'axe du piedroit nord de la porte d'accès au presbytère.

Figure 7 :



2



1

2

3

appareil en épis  
encore apparent



3



1

1

2

3

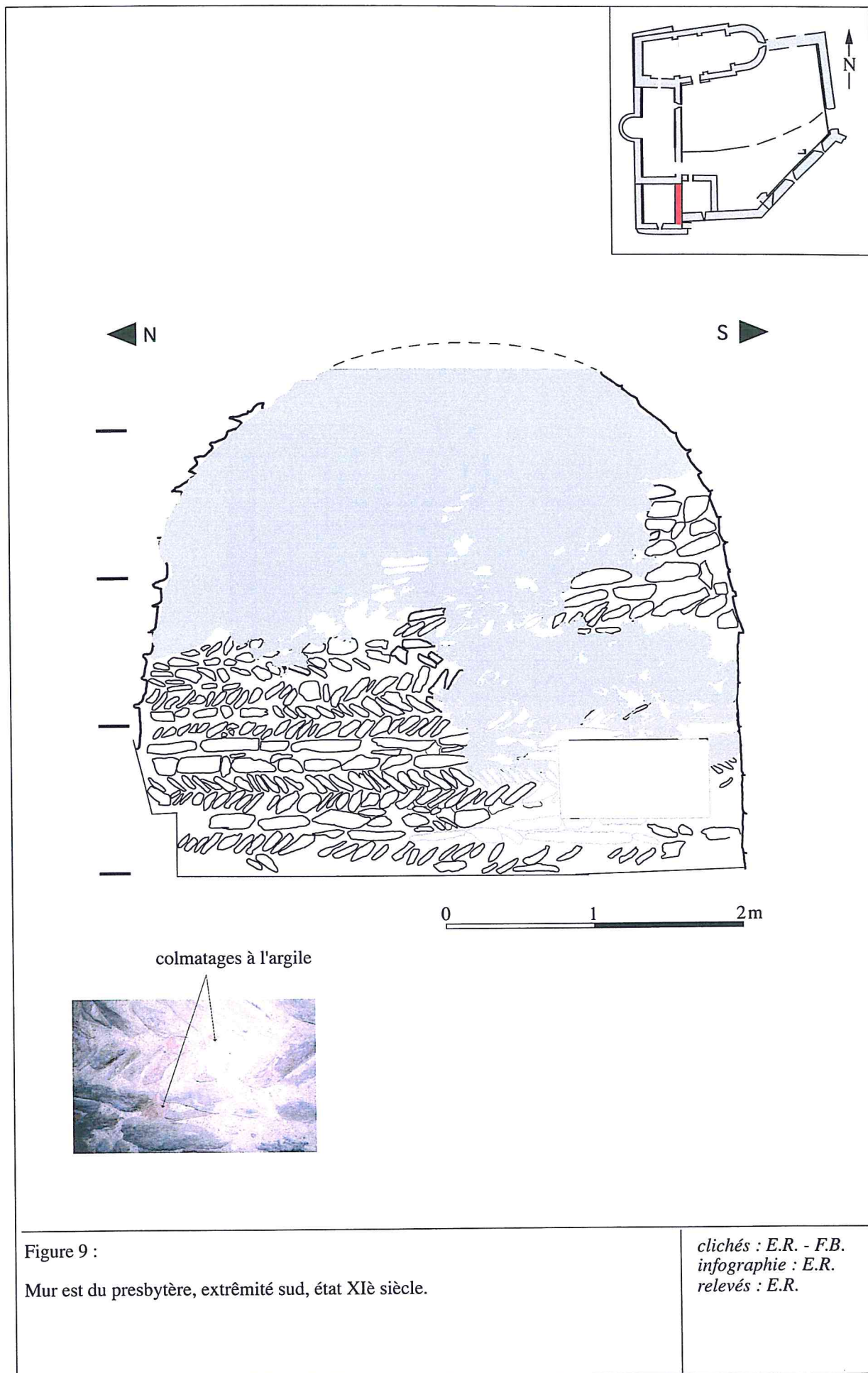
caves du presbytère :

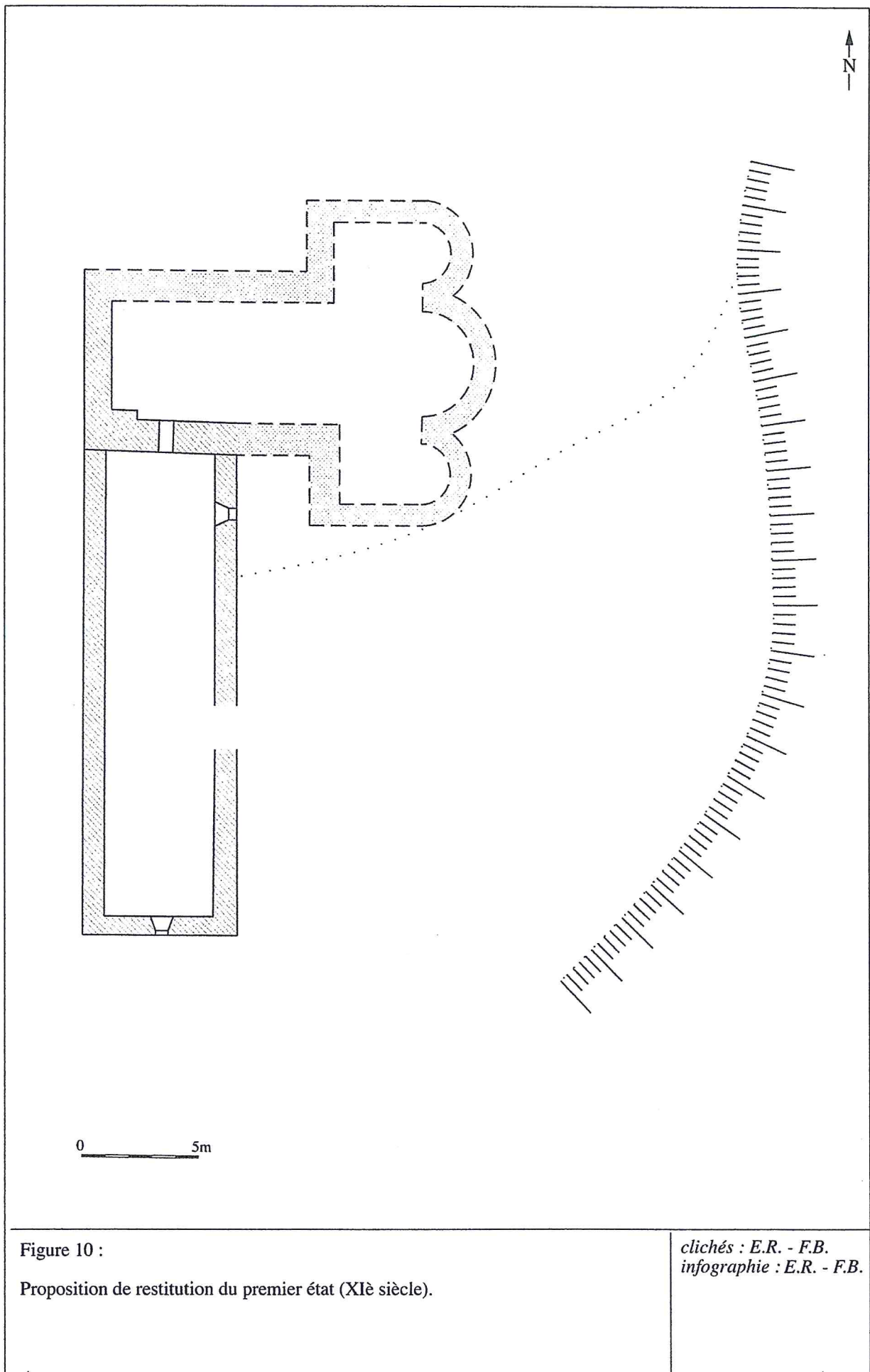
- 1-rempart
- 2-niveau d'arasement
- 3-mur primitif (XI<sup>e</sup> siècle)

Figure 8 :

Etat des niveaux d'arasement des murs du presbytère (premier état)

*clichés : E.R. - F.B.  
infographie : E.R.*





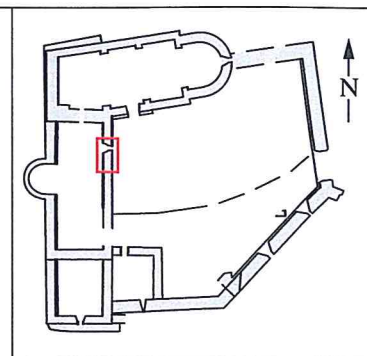
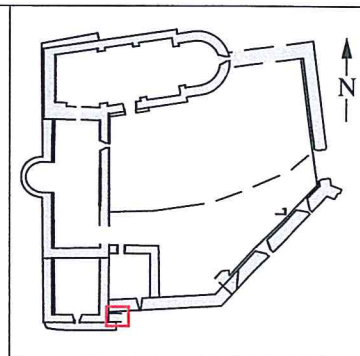


Figure 11 :  
Soupirail intégré au mur nord du presbytère.

*clichés : E.R. - F.B.  
infographie : E.R.*

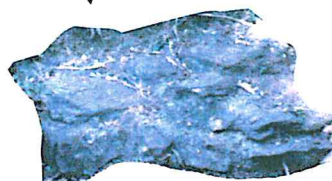


mur du presbytère réutilisé par le rempart



talus

mur de l'édicule sud (phase XI<sup>e</sup> siècle)  
en partie recouvert par le talus



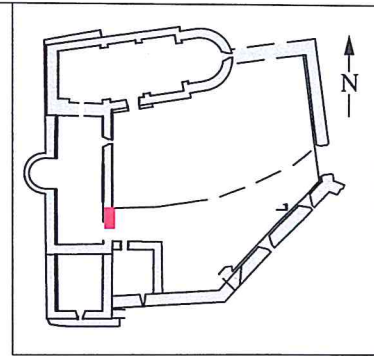
mur de l'édicule vu du dessus



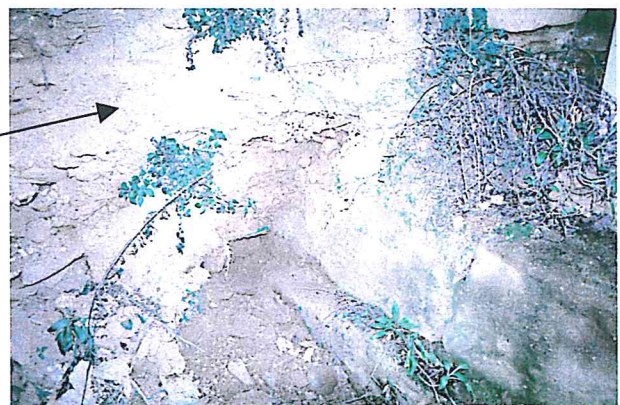
Figure 12 :

Vestiges de l'édicule sud sous le talus destiné à épauler le mur primitif du presbytère.

*clichés : E.R. - F.B.  
infographie : E.R.*



mur de soutènement du cimetière



remblai de comblement

Figure 13 :

Exhaussement des niveaux de circulation actuels sur du remblai moderne  
On constate que celui-ci recouvre les blocs appartenant au mur de  
soutènement du cimetière paroissial.

*clichés : E.R. - F.B.  
infographie : E.R.  
cliché 1 : Jean Pascal*

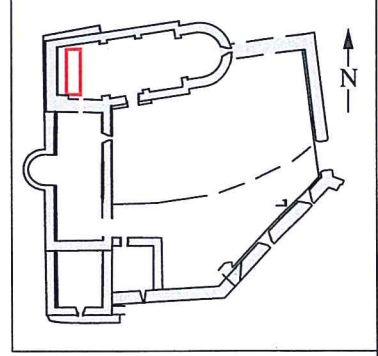
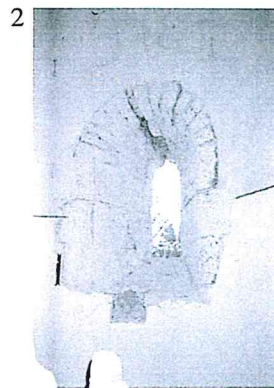


Figure 14 :  
Témoign du voûtement primitif de l'église (mur est du clocher).

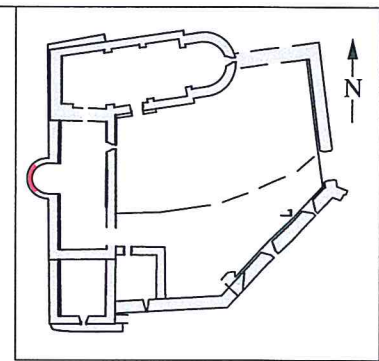
*clichés : E.R. - F.B.  
infographie : E.R.*



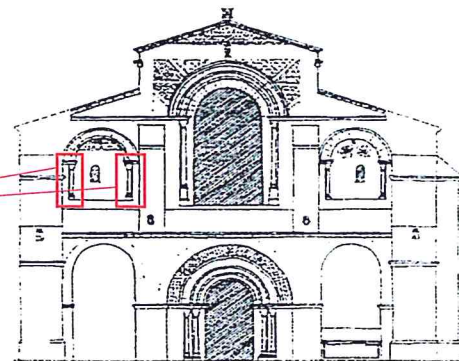
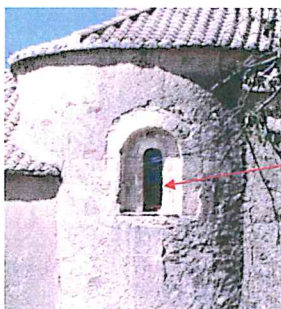
1



2



fin du débouchage de la fenêtre de l'abside pendant les travaux de restauration.  
A droite une fissuration que cachent les enduits à l'extérieur



Façade de l'abbaye de St-Chaffre-du-Monastier

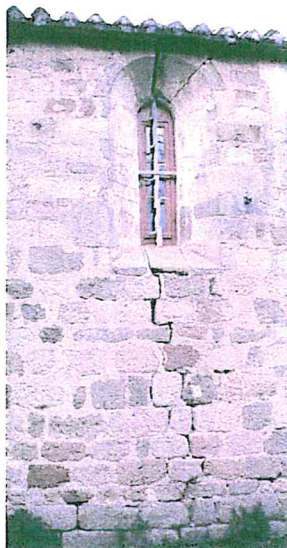
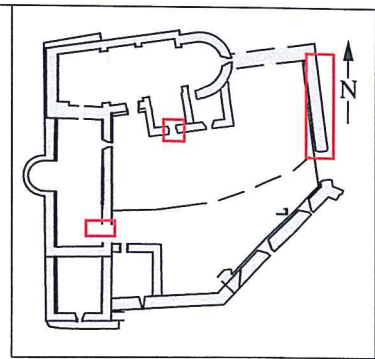
Figure 15 :

Fenêtre axiale de l'abside, pendant et après débouchage.  
Proposition de restitution de colonnettes dans l'espace resté vacant dans l'épaisseur de l'embrasure, sur le modèle de l'abbaye-mère.

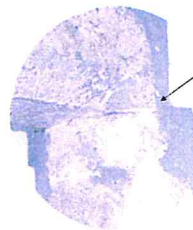
*clichés : E.R. - F.B.*

*infographie : E.R.*

*clichés 1,2 : Jean Pascal*



Quelques fissures parmi les plus spectaculaires :  
chapelle sud de l'église et portion est du rempart



La moulure du linteau n'est plus alignée sur celle du jambage

Figure 16 :

Les effets d'une mauvaise tenue du terrain naturel, et d'une répartition des poussées mal conçue : fissures et mouvements ponctuels de la maçonnerie

*clichés : E.R. - F.B.  
infographie : E.R.*

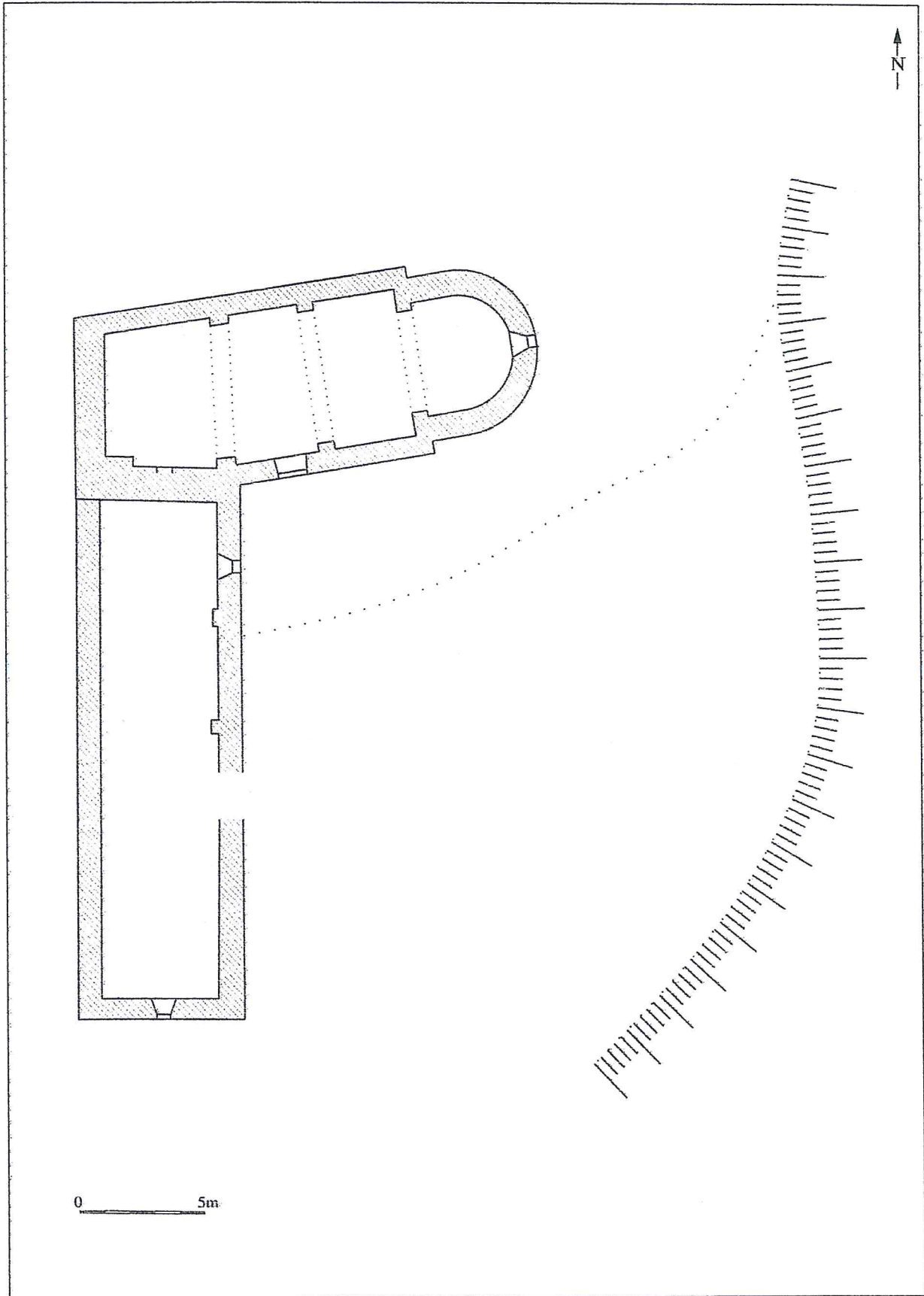


Figure 17 :  
Proposition de restitution en plan du deuxième état (XII<sup>e</sup> siècle).

*clichés : E.R. - F.B.  
infographie : E.R. - F.B.*

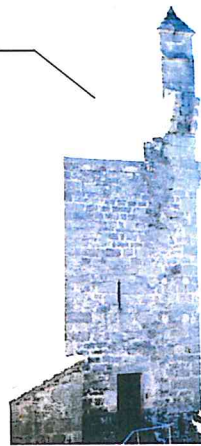
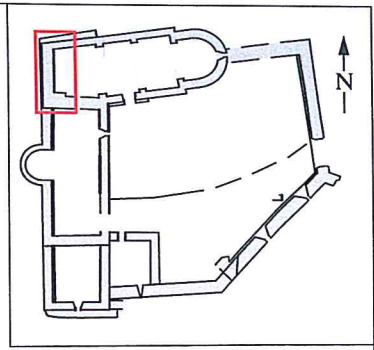


Figure 18 :  
Archère à étrier nord dans le mur septentrional du clocher

*clichés : E.R. - F.B.  
infographie : E.R.*

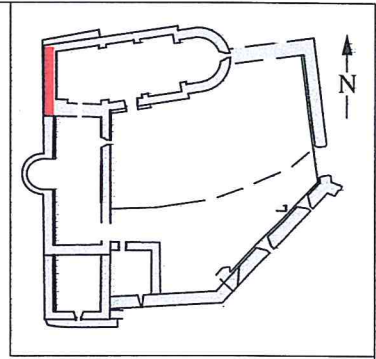


Figure 19 :

Décalage des axes de symétries des ouvertures sur la façade ouest.  
L'apparente homogénéité de cette façade n'est qu'illusoire. Les joints couvrants empêchent de lire l'articulation et l'imbrication de différentes phases de constructions.

*clichés : E.R. - F.B.  
infographie : E.R.*



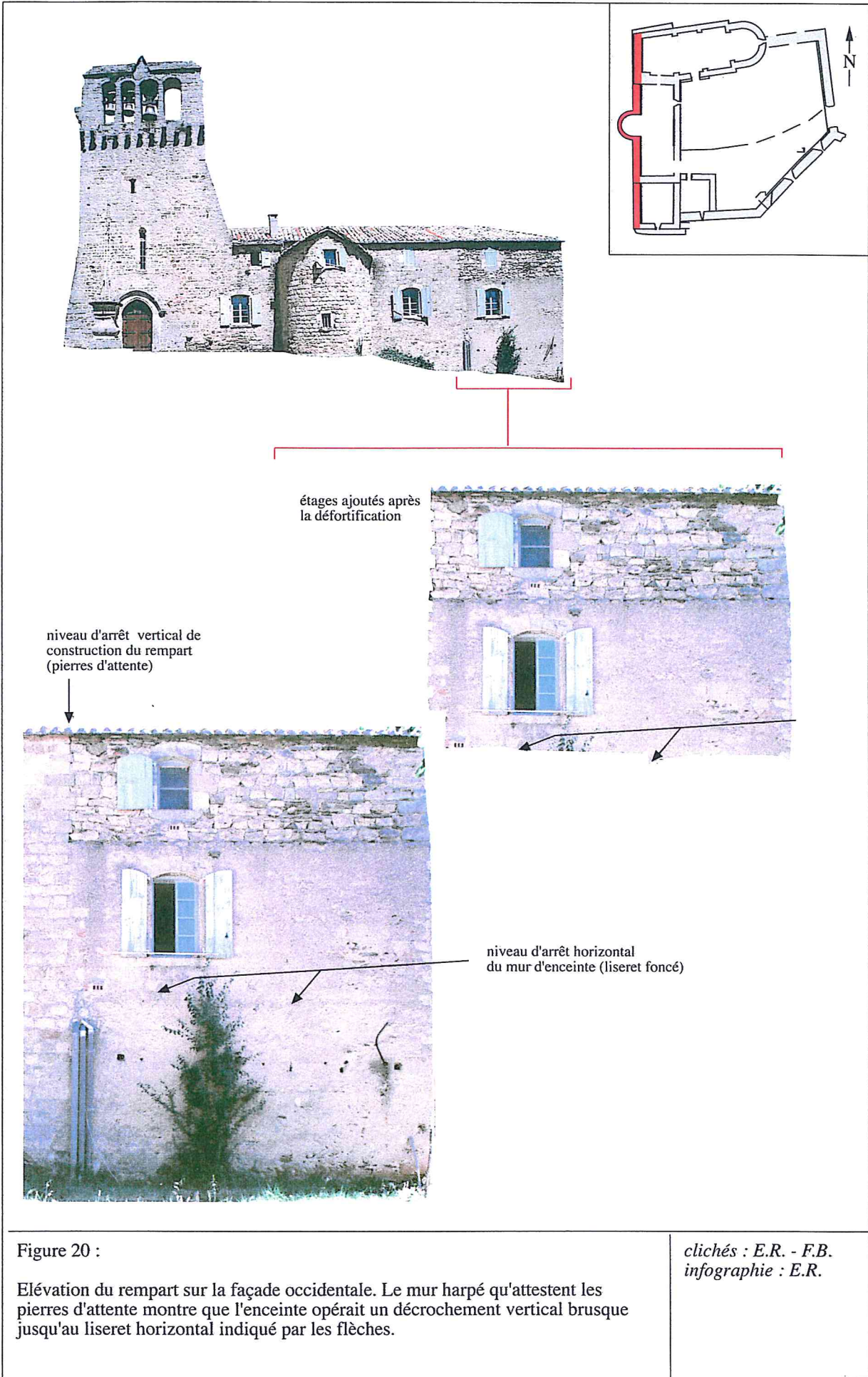
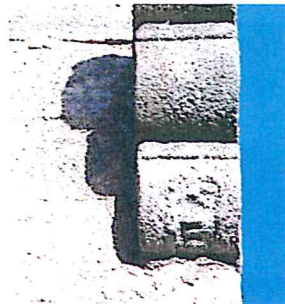
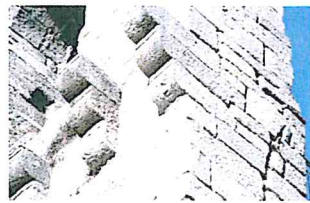
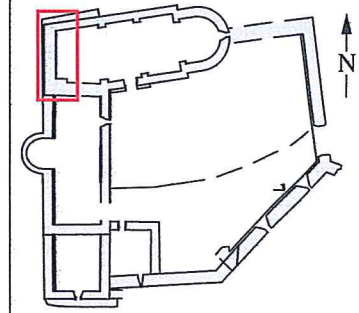
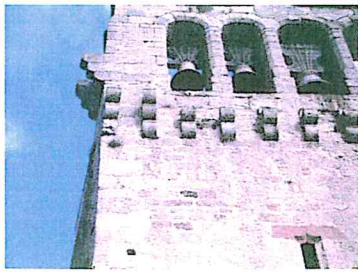


Figure 20 :

Elévation du rempart sur la façade occidentale. Le mur harpé qu'attestent les pierres d'attente montre que l'enceinte opérait un décrochement vertical brusque jusqu'au liseret horizontal indiqué par les flèches.

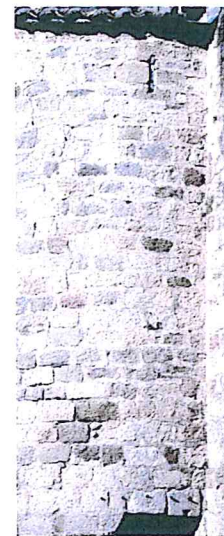
*clichés : E.R. - F.B.  
infographie : E.R.*



extrémité sud du clocher  
console gravée (remploi de l'édifice roman ?)



tour d'angle côté nord



tour d'angle côté sud

Figure 21 :

Vues des archères nord et sud de la tour d'angle.  
Au sommet du clocher, une console de mâchicoulis gravée  
(motif anthropomorphe)

*clichés : E.R. - F.B.  
infographie : E.R.*

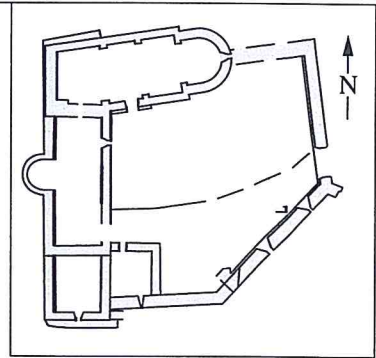
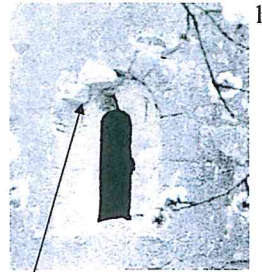
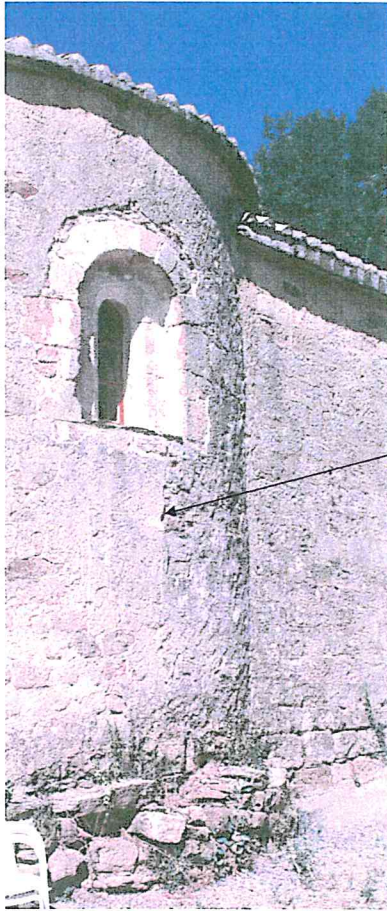
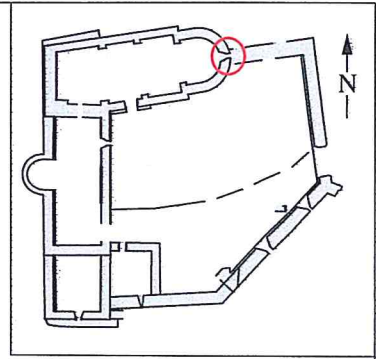


Figure 22 :

Le mur sud originel du presbytère est conservé dans le tracé du rempart.  
La construction de l'enceinte entraîne une surélévation et un renforcement  
du mur à sa base à l'aide d'un talus.

*clichés : E.R. - F.B.  
infographie : E.R.*

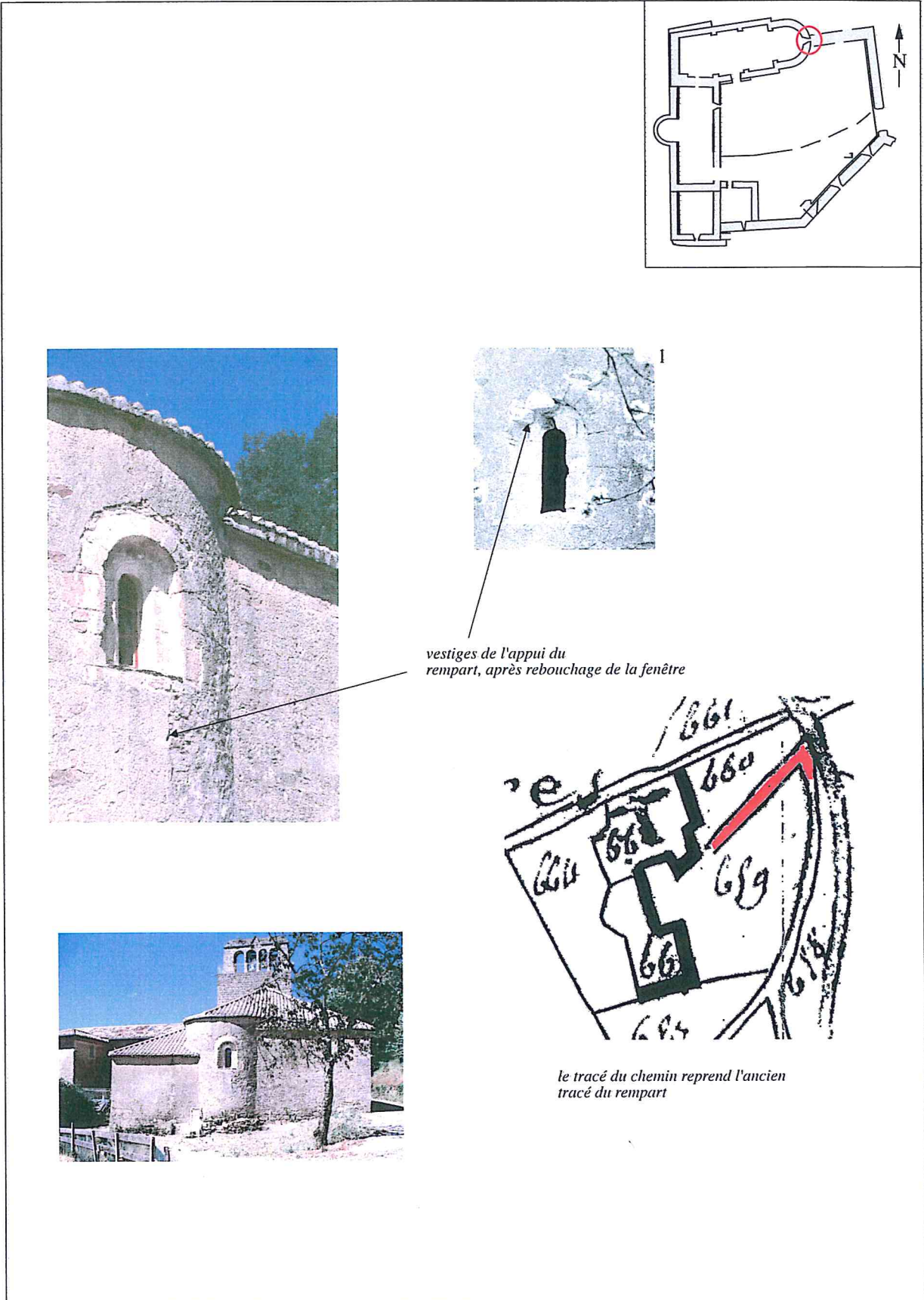


*vestiges de l'appui du rempart, après rebouchage de la fenêtre*

Figure 23 :

Appui du rempart contre la fenêtre de l'abside d'où rebouchage de cette dernière.

*clichés : E.R. - F.B.  
infographie : E.R.  
cliché 1 : Jean Pascal*



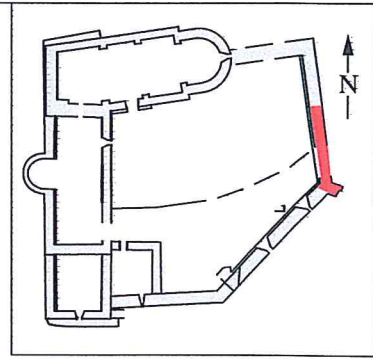
*vestiges de l'appui du rempart, après rebouchage de la fenêtre*

*le tracé du chemin reprend l'ancien tracé du rempart*

Figure 24 :

Coincidence entre le tracé de l'ancien chemin d'accès sud à l'église, visible sur le cadastre napoléonien, et le rebouchage de la fenêtre de l'abside

*clichés : E.R. - F.B.  
 infographie : E.R.  
 cliché 1 : Jean Pascal*



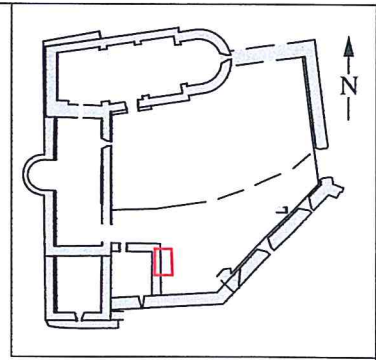
Contrairement aux moellons équarris des murs de courtines les blocs qui forment les parements du contrefort ont leurs faces dressées.



Figure 25 :

Vues du contrefort positionné au point d'inflexion est du rempart.

*clichés : E.R. - F.B.  
infographie : E.R.*



phase d'apparition du terrain naturel

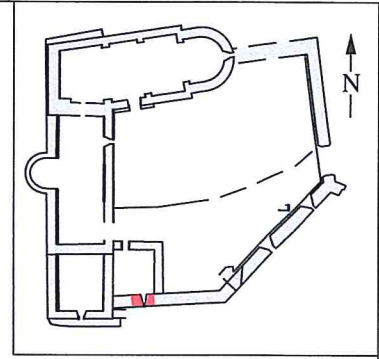
moellons retaillés



Figure 26 :

Ancien talutage bûché avec traces du substrat naturel

*clichés : E.R. - F.B.  
infographie : E.R.*



étrier supérieur

jambage en place  
dont l'embrasure est encore visible

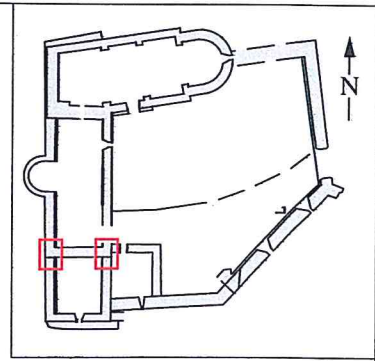
étrier inférieur

Figure 27 :

Archère sur le tracé sud du rempart ; le piedroit gauche de l'archère n'est plus en place.

*clichés : E.R. - F.B.  
infographie : E.R.  
relevés : E.R.*





Au mur harpé de la face ouest du rempart répond, du côté est du presbytère, un changement d'appareil.



Figure 28 :  
Traces d'arrêt du rempart des deux côtés de l'élévation du presbytère.

*clichés : E.R. - F.B.  
infographie : E.R.*

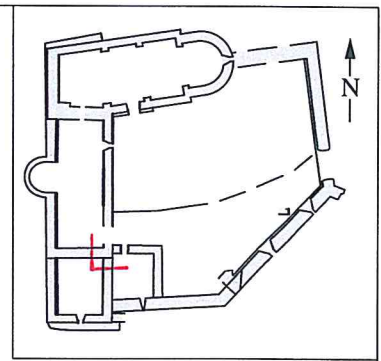


Figure 29 :

Ecrasement d'un piedroit de voûte (cave sud).  
Placé au dessous d'un mur de refend, les poussées sont contrebutées  
avec difficulté.

*clichés : E.R. - F.B.  
infographie : E.R.*

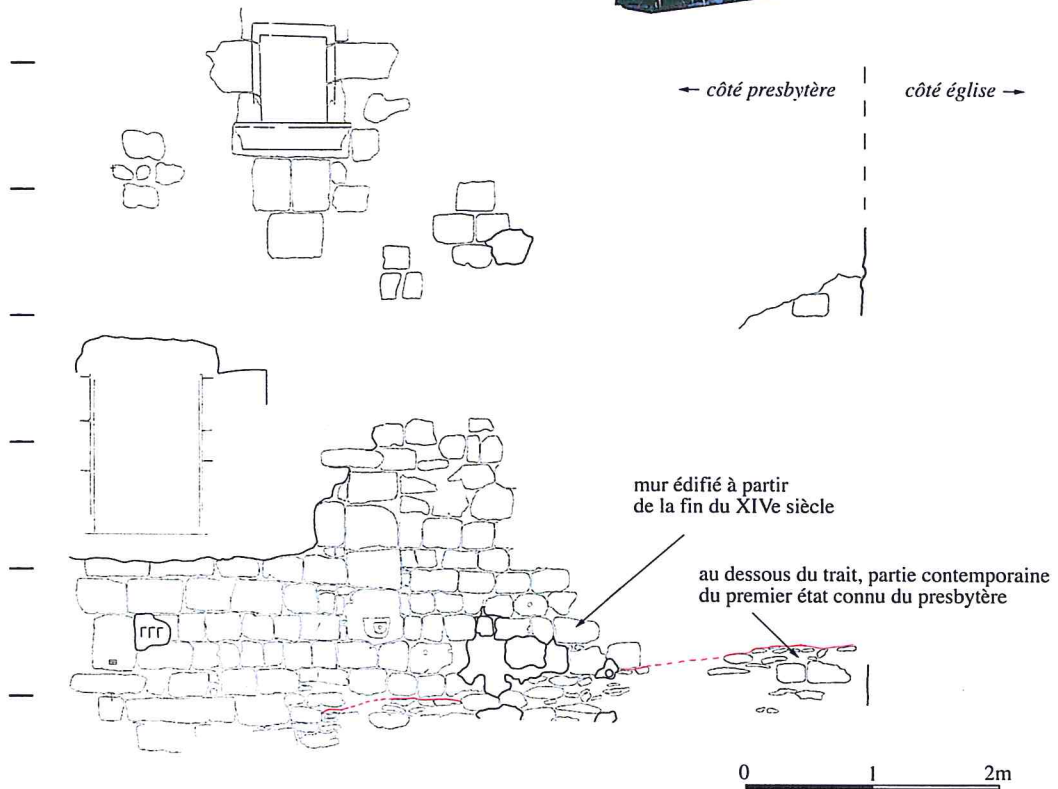
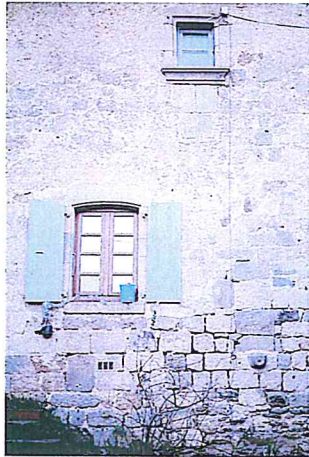
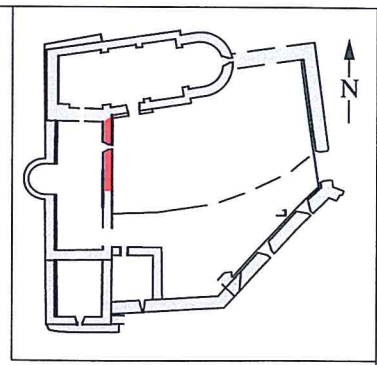


Figure 30 :

Mur extérieur est du presbytère vers sa jonction avec le mur de l'église.  
On remarque en haut, l'ouverture tardi-médiévale pratiquée dans une partie de maçonnerie reconstruite par dessus le mur primitif du presbytère.

*clichés : E.R. - F.B.  
infographie : E.R.  
relevés : E.R.*

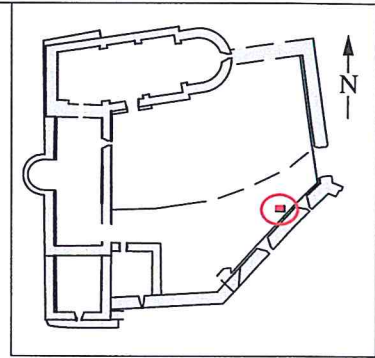


Figure 31 :  
Mur de pierre sèche mis au jour pendant le sauvetage de 1997.

*clichés : E.R. - F.B.  
infographie : E.R.*

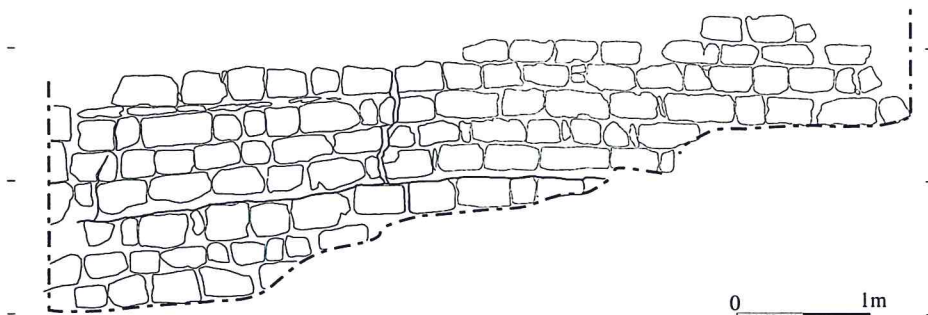
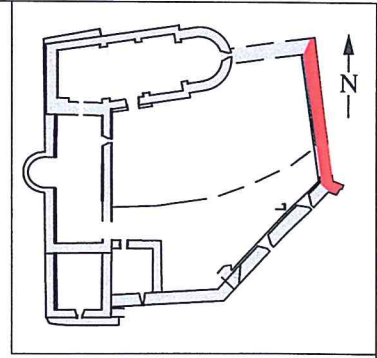
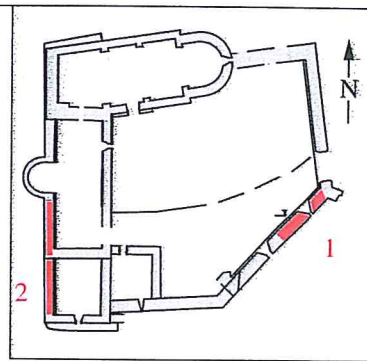


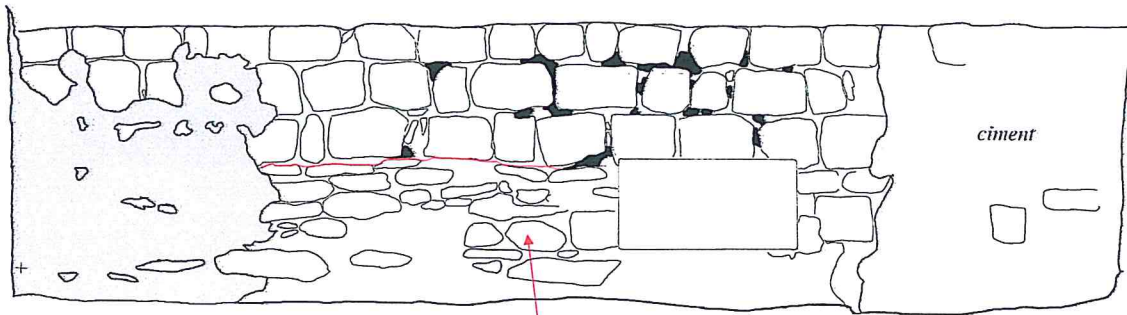
Figure 32 :

Vue du rempart sur sa portion est avec relevé pierre à pierre.

*clichés : E.R. - F.B.  
infographie : E.R.  
relevés : E.R.*



Vue du parement intérieur du rempart dans la cour 1



2

élévation du rempart sur les substructions du presbytère du XIe siècle

parement intérieur du rempart depuis les caves

3

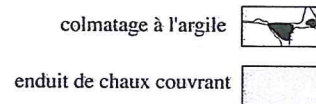
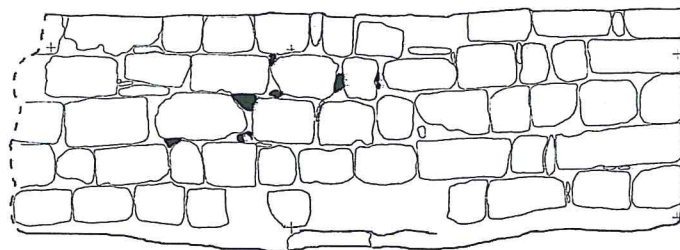
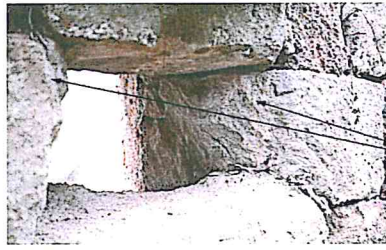


Figure 33 :

Face interne homogène du mur de rempart sud-est, et comparaison avec le relevé du rempart accessible dans les caves (portion ouest).

clichés : E.R. - F.B.  
 infographie : E.R.  
 relevés : E.R.



ébrasement bûché  
de l'extérieur

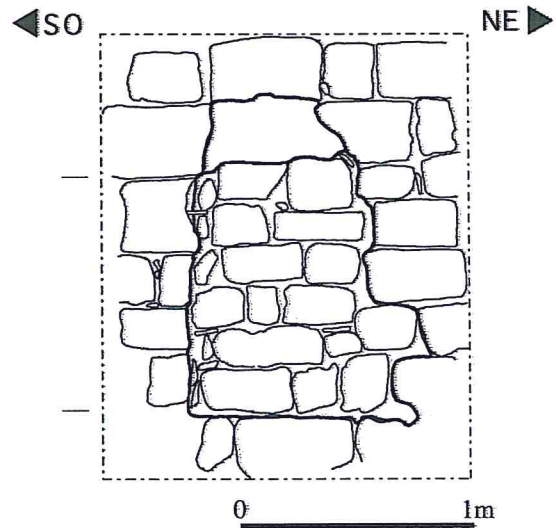
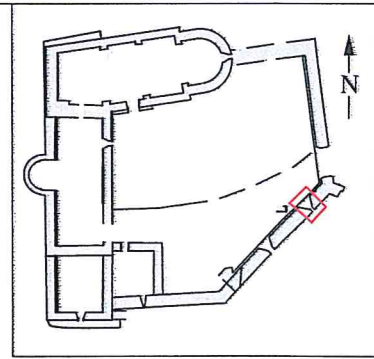


Figure 34 :

Fenêtre de tir du rempart avant sa transformation en soupirail  
(portion sud-est).

*clichés : E.R. - F.B.  
infographie : E.R.  
relevés : E.R.*

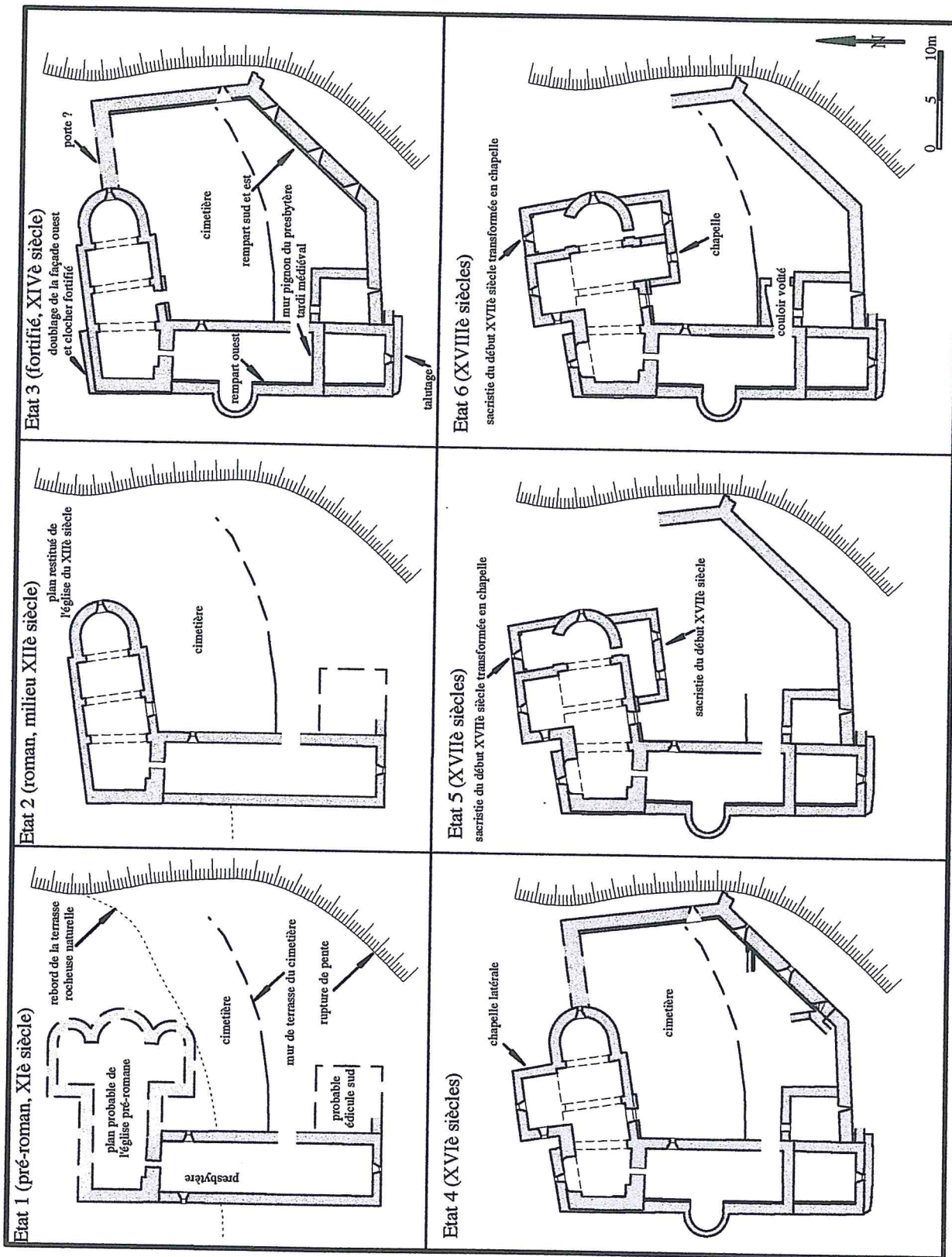


Figure 35 :

plan d'évolution du site ecclésial de Faugères



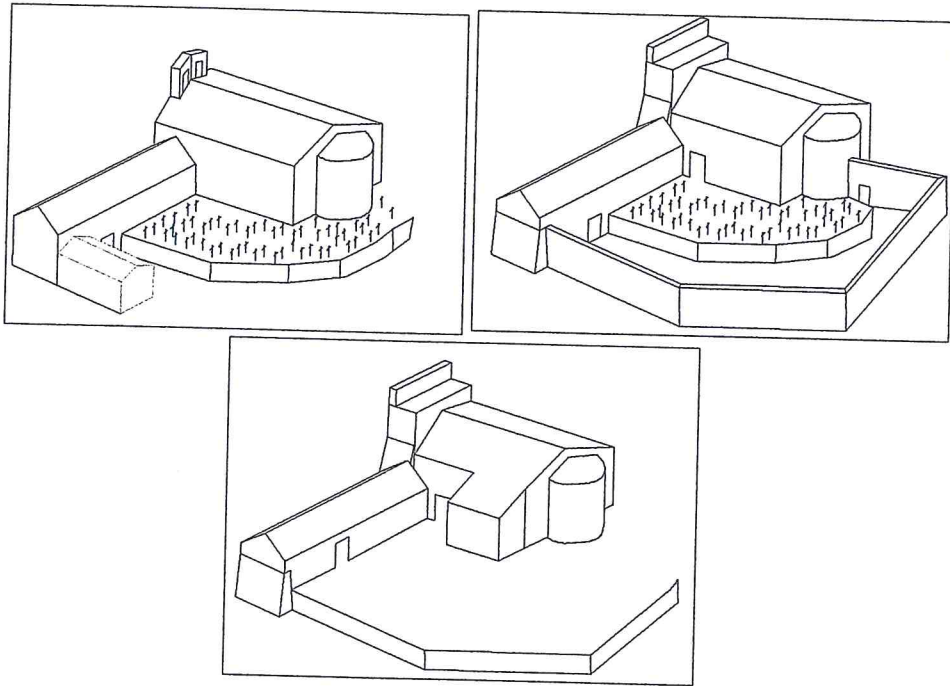


Figure 36 :

Proposition schématique d'articulation des espaces, du XI<sup>e</sup> siècle jusqu'au nivellement du rempart.